

PHONE SYSTEMS & NETWORK

DOCUMENT DE REFERENCE Rapport Annuel

Exercice clos au 31 Décembre 2005



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2006, en application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sont inclus par référence dans le présent document de référence les comptes sociaux au 31 décembre 2004 et le rapport du commissaire aux comptes portant sur les comptes tels que présenté en page 52 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29 juillet 2005 sous le numéro D.05-1047.

Sont inclus par référence dans le présent document de référence les comptes sociaux au 31 décembre 2003 et le rapport des commissaires aux comptes portant sur les comptes tels que présenté en page 41 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 juin 2004 sous le numéro D.04-1009.

Sommaire

1.	<u>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS</u>	5
1.1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	5
1.2.	ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	5
2.	<u>CONTROLEURS LEGAUX</u>	6
2.1.	COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE	6
2.2.	COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT	6
3.	<u>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</u>	7
3.1.	CHIFFRES CLES	7
4.	<u>FACTEURS DE RISQUE</u>	8
4.1.	FACTEURS DE RISQUES LIES A PHONE SYSTEMS & NETWORK	8
4.1.1.	Risques liés à une insuffisance d'autofinancement pour satisfaire la politique de croissance	8
4.1.2.	Risques liés à la maîtrise de la croissance interne	8
4.1.3.	Risques liés à la maîtrise de la trésorerie, risque de liquidité	8
4.1.4.	Risques liés à l'évolution technologique	9
4.1.5.	Risques liés à l'absence de pérennité des résultats	9
4.1.6.	Historiques de pertes – rentabilité future incertaine	9
4.1.7.	Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirecte	9
4.1.8.	Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)	9
4.1.9.	Risques commerciaux	9
4.1.10.	Risques de taux de change	10
4.1.11.	Risques liés à l'application de la réglementation sur les 35 heures	10
4.1.12.	Risques juridiques	10
4.1.13.	Saisonnalité	10
4.1.14.	Produits défectueux - risques liés aux actions en responsabilité	10
4.1.15.	Nécessité de développer des services d'assistance clientèle et des services professionnels	10
4.2.	RISQUES LIES AU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS	10
4.2.1.	Risques de concurrence	10
4.2.2.	Réglementation	10
4.2.3.	Risques industriels et liés à l'environnement	10
4.3.	RISQUES LIES AUX MARCHES FINANCIERS	11
4.3.1.	Risques de réaction du marché à la politique d'acquisitions et investissements futurs	11
5.	<u>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</u>	12
5.1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE	12
5.1.1.	Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts	12
5.1.2.	Siège social suivant l'article 4 des statuts	12
5.1.3.	Forme juridique et législation applicable suivant l'article 1 des statuts	12
5.1.4.	Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts	12
5.1.5.	Registre du Commerce et des Sociétés et code NAF	12
5.2.	MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS	12
6.	<u>APERÇU DES ACTIVITES</u>	14
6.1.	PRESENTATION GENERALE	14
6.2.	HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS 2004	14
6.2.1.	Historique de la société	14

6.2.2. Historique commercial	15
6.2.3. Principales réalisations 2005	15
6.3. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE	16
6.3.1. Les partenaires de l'entreprise	16
6.3.2. Politique d'investissement	17
<u>7. ORGANIGRAMME</u>	<u>18</u>
7.1.1. Organigramme	18
<u>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</u>	<u>19</u>
8.1. PROPRIETES IMMOBILIERES, EQUIPEMENTS	19
<u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</u>	<u>20</u>
9.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2005	20
9.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE: RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE	27
9.2.1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration	27
9.2.2. Limitations des pouvoirs du Directeur Général	27
9.2.3. Procédures de contrôle interne	27
<u>10. TRESORERIE ET CAPITAUX</u>	<u>32</u>
<u>11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>	<u>33</u>
<u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>	<u>34</u>
<u>13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</u>	<u>36</u>
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE</u>	<u>37</u>
14.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT	37
14.1.1. Conseil d'administration	37
14.1.2. Fonctionnement des organes d'administration	38
<u>15. REMUNERATION ET AVANTAGES</u>	<u>39</u>
15.1. INTERETS DES DIRIGEANTS	39
15.1.1. Rémunérations et avantages de toute nature, directs ou indirects pour chaque dirigeant ou mandataire social	39
15.1.2. Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration ou de direction	39
15.1.3. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur	39
15.1.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale	39
15.1.5. Contrats de services liant les dirigeants	39
15.2. INTERESSEMENT DU PERSONNEL	39
15.2.1. Contrat d'intéressement du personnel	39
15.2.2. Options	39
<u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>	<u>41</u>
<u>17. SALARIES</u>	<u>42</u>
<u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>	<u>43</u>

18.1. EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES	43
18.2. PACTE D'ACTIONNAIRES	43
18.3. CONTROLE DE LA SOCIETE	43
<u>19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</u>	<u>45</u>
<u>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</u>	<u>46</u>
20.1. COMPTES SOCIAUX 2005	47
20.1.1. Bilan au 31 décembre 2005	47
20.1.2. Annexe aux comptes sociaux	50
20.1.3. Note sur le bilan actif	52
20.1.4. Note sur le bilan passif	54
20.1.5. Note sur le compte de résultat	55
20.1.6. Autres informations relatives au compte de résultat	57
20.1.7. Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux; exercice clos le 31 décembre 2005	61
20.1.8. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées; exercice clos le 31 décembre 2005	62
20.1.9. Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	63
20.1.10. Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours	64
20.2. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	64
20.3. PROCEDURES EN COURS	64
<u>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>65</u>
21.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL	65
21.1.1. Capital social	65
21.1.2. Capital autorisé non émis	65
21.1.3. Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions	65
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital	66
21.1.5. Plan d'option d'achat d'actions	66
21.1.6. Evolution du capital social depuis la création de la société	66
21.1.7. Nantissement des actions	67
21.1.8. Engagements hors bilan	67
21.1.9. Objet social suivant l'article 2 des statuts	67
21.1.10. Exercice social suivant l'article 17 des statuts	67
21.1.11. Répartition statutaire des bénéfices suivant l'article 19 des statuts	67
21.1.12. Assemblées Générales suivant l'article 15 des statuts	67
21.1.13. Clauses statutaires particulières	68
21.1.14. Rachat par la société de ses propres actions	68
21.1.15. Direction de la société	68
<u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u>	<u>69</u>
<u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</u>	<u>70</u>
<u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	<u>71</u>
<u>25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS</u>	<u>72</u>

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Eric SAIZ, Directeur général

1.2. ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A ma connaissance, et après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. »

Eric Saiz, le 12 avril 2006

2. CONTROLEURS LEGAUX

2.1. COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

- CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Commissariat aux comptes

Représenté par Monsieur Yves CANAC
21, rue d'Artois
75 008 PARIS

Nommé le 10 Juin 2003

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

La mission de Monsieur Daniel Seguin, Commissaire aux Comptes de la société et dont le mandat expirait à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, n'a pas été renouvelée.

2.2. COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

- Monsieur Jean-François NADAUD

50, Boulevard Leclerc
92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé le 10 Juin 2003

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1. CHIFFRES CLES

	2005	2004	2003
Effectif en fin de période			
Cadres	17	17	6
Non cadres	13	9	9
Total	30	26	15
	Unité monétaire : k€		
Actif de la société			
Immobilisations nettes	1 455	931	584
Créances nettes des clients	1 515	1 281	1 023
Autres actifs circulants	554	685	378
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	645	885	547
Total actif	4 169	3 782	2 532
Passif de la société			
Capitaux propres	355	1 080	441
Provisions pour risques et charges	28	30	13
Dettes financières	533	76	12
Dettes fournisseurs	1 943	1 929	1 563
Dettes fiscales et sociales	717	575	417
Autres passifs	593	92	86
Total passif	4 169	3 782	2 532
Résultat de la société			
Chiffre d'affaires net	11 405	11 936	5 519
Résultat d'exploitation	- 705	363	151
Résultat courant avant impôts	- 695	341	584
Résultat net comptable	- 725	639	378
Ratio Dettes financières nettes / Capitaux propres	- 0,32	- 0,75	- 1,21
Taux de marge brute	32,16%	33,65%	41,66%

4. FACTEURS DE RISQUE

Le présent document de référence contient des déclarations prospectives. Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que « avoir pour objectif », « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « devrait », ainsi que d'autres termes similaires. Le lecteur est mis en garde sur le fait que ces déclarations prospectives dépendent de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront.

Outre les informations contenues dans le présent document de référence, les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les risques décrits ci-dessous avant de prendre leur décision d'investissement. Ces risques, ou l'un de ces risques, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de Phone Systems & Network. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par Phone Systems & Network, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Les risques présentés ci-dessous concernent :

- Les risques liés à Phone Systems & Network (*voir la section 4.1*) ;
- Les risques liés au secteur des télécommunications (*voir la section 4.2*) ;
- Les risques liés aux marchés financiers (*voir la section 4.3*).

Les risques liés à Phone Systems & Network, les risques liés au secteur des télécommunications et les risques liés aux marchés financiers, sont présentés, dans chacune de ces catégories, par ordre d'importance décroissante, selon le jugement actuel de la société. La survenance de faits nouveaux externes ou propres à Phone Systems & Network est susceptible de modifier à l'avenir cet ordre d'importance.

4.1. FACTEURS DE RISQUES LIES A PHONE SYSTEMS & NETWORK

4.1.1. Risques liés à une insuffisance d'autofinancement pour satisfaire la politique de croissance

Les infrastructures techniques et les équipements de télécommunication actuels sont appelés à évoluer. La migration vers la Voix sur IP que Phone Systems & Network a entrepris parmi les premiers est achevée. Toutefois la croissance de ses activités nécessitera de nouveaux investissements dans le futur qui devront être financés en crédit bail.

Par ailleurs, le développement commercial de la société a été le fruit de partenariats avec des sociétés de distribution, d'accords avec des apporteurs d'affaires ou de ventes à des grossistes. Ce mode indirect réclamait des investissements faibles ou nuls qui étaient autofinancés. Désormais, la société souhaite commercialiser directement ses services de VoIP ce qui nécessitera des investissements commerciaux conséquents qu'elle devra financer.

De plus, la société, compte tenu de l'étroitesse de ses ressources, ne serait pas en mesure de saisir d'autres opportunités commerciales ou de croissance externe, si elles se présentaient, sans faire appel à des financements extérieurs par essence aléatoires.

4.1.2. Risques liés à la maîtrise de la croissance interne

Phone Systems & Network anticipe une croissance dans les années à venir. Toute croissance génère des difficultés inhérentes dans les domaines technique, commercial ou administratif.

Par ailleurs, la société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait mettre en cause les perspectives de développement escomptées. La plupart des salariés sont liées par des clauses de non-concurrence.

4.1.3. Risques liés à la maîtrise de la trésorerie, risque de liquidité

Le montant de la trésorerie disponible de la société est faible ce qui expose la société au risque d'être incapable de rembourser ses dettes à court terme ou de faire face à ses obligations de règlement de ses

fournisseurs. La trésorerie de la société s'est nettement dégradée au cours de l'année 2005 du fait notamment de lancement d'activités nouvelles.

Toutefois, la réalisation de l'opération financière en cours et devant permettre la recapitalisation de la société doit très fortement réduire le risque de liquidité sur les 2 prochains exercices.

La holding GESK s'est refinancée à hauteur de 3 millions d'euros au 10 mars 2006. Des avances en compte courant au profit de Phone Systems & Network ont été effectuées à partir de cette date.

La société ne dispose d'aucune ligne de financement significative auprès des établissements de crédit.

4.1.4. Risques liés à l'évolution technologique

Phone Systems & Network compte sur sa capacité technologique pour adapter ses offres aux besoins des consommateurs dans un environnement technologique extrêmement mouvant. Compte tenu de sa faible taille Phone Systems & Network doit effectuer des choix technologiques en amont. Un mauvais choix ou une maîtrise technique insuffisante pourrait conduire à des surcoûts importants pour la société.

4.1.5. Risques liés à l'absence de pérennité des résultats

L'évolution du résultat d'exploitation au cours des dernières années : -1 175 k€ au 31/12/2002 ; +151 k€ au 31/12/2003 ; +363 k€ au 31/12/2004 et - 705 k€ au 31/12/2005 fait peser un risque important lié à l'absence de pérennité des résultats.

4.1.6. Historiques de pertes – rentabilité future incertaine

Après plusieurs années consécutives de pertes, la société a retrouvé un résultat net positif en 2003 et en 2004. En 2005 le résultat a été à nouveau déficitaire et la société prévoit également une année 2006 déficitaire. Compte tenu de cet historique et de sa taille, la rentabilité future de la société n'est pas assurée.

4.1.7. Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirecte

La société dispose de plusieurs possibilités alternatives d'approvisionnement qui limitent fortement le risque de dépendance lié à la résiliation éventuelle des contrats commerciaux avec ses fournisseurs. En fait le mode de fonctionnement habituel de la société consiste à router chaque appel vers le fournisseur offrant à un instant donné le meilleur rapport qualité / prix ; l'indépendance vis-à-vis d'un fournisseur particulier est donc très forte. Il en est de même des réseaux de vente indirecte dont aucun ne représente une part significative de son chiffre d'affaires.

4.1.8. Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)

Les différentes polices d'assurance souscrites par Phone Systems & Network ont représenté sur l'exercice 2005 une charge totale de 84 k€.

Elles couvrent les risques suivants:

- Responsabilité civile professionnelle pour 68 k€ (dont 17 k€ de rappel sur l'année 2004)
- Police multirisque bureau pour 2 k€
- Assurance Coface pour 3 k€
- Police d'assurance Homme clé pour 7 k€
- Le solde de 4 k€ concerne l'assurance des véhicules

4.1.9. Risques commerciaux

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la société est faible ; en effet, notre premier client est l'un des plus importants opérateurs français et le chiffre d'affaires correspondant est en grande partie compensé par des achats de minutes internationales chez ce même opérateur.

La répartition du chiffre d'affaires des principaux clients est la suivante :

Premier client :	17,2 % du CA
5 premiers clients :	24,2 % du CA
10 premiers clients :	28,7 % du CA

4.1.10. Risques de taux de change

Tous les échanges de la société sont libellés en euros à l'exception de quelques anciens clients répartis dans de nombreux pays. Ces derniers sont facturés en dollars US. Sur l'exercice 2005, ces clients représentaient moins de 1% du chiffre d'affaires de la société. De plus les fournisseurs correspondants à ces achats sont payés également en US dollars. La société estime donc que le risque résiduel est quasiment nul; cette activité internationale étant par ailleurs vouée à décliner.

L'activité de la société n'est donc pas sujette au risque de taux de change.

4.1.11. Risques liés à l'application de la réglementation sur les 35 heures

L'application de la réglementation des 35 heures, en vigueur depuis 2001, ne soulève pas de difficultés particulières ni dans la gestion des ressources humaines ni dans la maîtrise des charges salariales.

4.1.12. Risques juridiques

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque. Actuellement, la société n'est partie à un procès ou à une procédure d'arbitrage quelconque dont la direction estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière.

4.1.13. Saisonnalité

Néant.

4.1.14. Produits défectueux - risques liés aux actions en responsabilité

Néant.

4.1.15. Nécessité de développer des services d'assistance clientèle et des services professionnels

Néant.

4.2. RISQUES LIES AU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

4.2.1. Risques de concurrence

Phone Systems & Network, très conscient du contexte fortement concurrentiel du marché des télécommunications, a orienté son développement sur des niches nécessitant un fort savoir-faire technique et marketing; la difficulté à maîtriser ce savoir-faire constitue une barrière à l'entrée de nouveaux concurrents. Toutefois, la société ne s'abrite pas derrière ces barrières et table avant tout sur son dynamisme technique et commercial.

4.2.2. Réglementation

La société exerce un métier réglementé par L'ART dans le cadre des licences dont elle dispose (L34-1 et L33-1); son activité est conforme à la réglementation et la société ne prévoit pas d'évolution réglementaire pouvant avoir un impact négatif sur son activité.

4.2.3. Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité de la société se réduit exclusivement à la commutation de minutes effectuée sur ses équipements de télécommunication situés à Nanterre (92). La société n'a pas construit de réseau et ne diffuse aucun signal électromagnétique (comme ce peut être le cas dans le cas de la téléphonie mobile).

En conséquence et compte tenu de la spécificité de son activité la société estime ne pas être soumise à des risques industriels ou liés à l'environnement.

4.3. RISQUES LIES AUX MARCHES FINANCIERS

4.3.1. Risques de réaction du marché à la politique d'acquisitions et investissements futurs

La société pourrait être amenée à annoncer des acquisitions ou des investissements. Ces acquisitions et investissements pourraient faire l'objet, en tout ou en partie, d'une rémunération en actions. Les acquisitions et investissements futurs, ou la publication par la société d'annonces concernant des acquisitions ou investissements pourraient avoir un effet dilutif sur le capital et qu'ils soient payés en numéraire ou en actions de la société, pourraient avoir un effet négatif sur le cours de bourse en fonction de la réaction du marché.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1.1. Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Nom commercial déposé à l'INPI : - PHONE SYSTEMS & NETWORK

5.1.2. Siège social suivant l'article 4 des statuts

ZAC Espace Clichy
22, rue Mozart
92110 CLICHY

5.1.3. Forme juridique et législation applicable suivant l'article 1 des statuts

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

5.1.4. Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts

La société a été constituée le 25 janvier 1993 et immatriculée le 5 février 1993 pour une durée de 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés soit jusqu'au 5 février 2092.

5.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés et code NAF

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 390 081 156. Le code NAF (APE) de Phone Systems & Network est le 642 C : Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles).

5.2. MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS

Les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris S.A., sous le code ISIN FR0000185621 ;

Cours et volume des actions d'avril 2005 à mars 2006 :



Evolution du cours de l'action

Mois	Moyenne	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume total (en actions)	Volume moyen	Capitaux échangés
juin 2003	1,17 €	0,92 €	1,35 €	4415	552	5 216 €
Juillet 2003	1,08 €	1,01 €	1,29 €	868	96	892 €
août 2003	1,00 €	0,80 €	1,24 €	1316	132	1 345 €
septembre 2003	1,02 €	0,85 €	1,30 €	2798	311	3 379 €
Octobre 2003	1,78 €	1,30 €	2,40 €	5913	370	9 456 €
novembre 2003	3,65 €	2,60 €	5,96 €	11104	694	51 025 €
décembre 2003	5,26 €	4,10 €	8,00 €	14279	1098	95 222 €
janvier 2004	4,08 €	3,00 €	4,84 €	6438	429	24 466 €
février 2004	4,94 €	3,58 €	6,00 €	18963	1355	99 911 €
mars 2004	5,32 €	5,05 €	5,82 €	5771	339	31 444 €
avril 2004	5,36 €	4,90 €	6,00 €	3066	204	17 340 €
mai 2004	5,39 €	4,90 €	6,20 €	12642	843	66 130 €
juin 2004	5,48 €	5,05 €	5,94 €	2459	273	13 447 €
Juillet 2004	5,06 €	4,20 €	5,60 €	940	188	4 790 €
août 2004	5,21 €	4,53 €	5,60 €	2606	290	13 628 €
septembre 2004	5,58 €	4,70 €	6,60 €	14420	1030	88 075 €
Octobre 2004	6,01 €	5,50 €	6,30 €	5158	368	31 548 €
novembre 2004	6,10 €	5,55 €	6,65 €	7516	501	47 557 €
décembre 2004	5,31 €	5,01 €	5,80 €	4027	310	21 067 €
janvier 2005	5,19 €	5,02 €	5,40 €	5104	393	26 651 €
février 2005	5,76 €	4,96 €	6,48 €	13842	814	83 483 €
mars 2005	5,87 €	5,31 €	6,80 €	3656	332	22 805 €
avril 2005	5,47 €	5,10 €	6,00 €	2252	225	11 941 €
mai 2005	6,75 €	4,60 €	8,25 €	8288	553	60 029 €
juin 2005	6,33 €	6,07 €	6,60 €	13549	713	86 129 €
juillet 2005	6,01 €	5,45 €	6,39 €	5027	314	31 130 €
août 2005	5,56 €	4,99 €	6,00 €	20880	1044	115 325 €
septembre 2005	4,46 €	3,73 €	5,39 €	28650	1591	123 529 €
Octobre 2005	4,25 €	3,61 €	5,20 €	19954	1050	85 231 €
novembre 2005	3,77 €	3,57 €	3,85 €	12690	846	48 308 €
décembre 2005	3,63 €	3,33 €	4,00 €	13955	821	50 907 €
janvier 2006	5,26 €	4,15 €	5,25 €	52532	2765	288 074 €
février 2006	5,48 €	5,00 €	5,90 €	21476	1534	117 682 €
13 mars 2006	4,34 €	3,99 €	4,70 €	4960	1240	21 082 €

(Source: www.euronext.com)

Moyenne: moyenne des cours de clôture

Cours le plus bas: cours de clôture le plus bas

Cours le plus haut: cours de clôture le plus haut

Volume moyen: volume total échangé dans le mois divisé par le nombre de jours ayant donné lieu à des transactions.

Capitaux échangés: volume quotidien multiplié par le prix de clôture.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1. PRESENTATION GENERALE

Phone Systems & Network est un opérateur de télécommunications sur réseaux fixes spécialisé sur les appels téléphoniques longues distances auprès des particuliers et des professionnels. La société s'appuie sur un savoir-faire technique et marketing développé depuis 11 ans pour proposer un ensemble de services:

- Téléphonie fixe aux particuliers et aux PME sous forme de présélection du transporteur, l'abonné devenant après inscription utilisateur des services Phone Systems & Network sans aucune modification de ses habitudes d'appel.
- Numéros spéciaux pour les entreprises (équivalent des numéros "verts" ou "indigos" ou "surtaxés" de France Telecom), avec serveurs vocaux associés.
- Solutions de téléphonie sur IP.

La Voix sur IP (VoIP) a acquis le statut de technologie mûre avec des déploiements significatifs dans les plus grand groupes internationaux. Les particuliers l'ont également massivement adoptée, suite aux offres d'appels illimités incluses dans les forfaits Internet haut débit.

Entre 2005 et 2008, le nombre d'utilisateurs, tant professionnels que privés, devrait être multiplié par 10 en Europe, selon Infonetics Research.

Si les fournisseurs d'accès Internet sont bien placés (ex : Free), les offres d'opérateurs de VoIP, fonctionnant à partir de n'importe quel accès Internet, connaissent également un grand succès (ex : Skype), car elles introduisent une notion de mobilité, appréciée d'une clientèle nomade, en forte croissance.

Phone Systems & Network a su saisir l'opportunité de la Voix sur IP en devenant non seulement un opérateur de télécommunications IP mais également un intégrateur de solutions de Voix sur IP ; en effet, cette technologie, qui réduit le coût des minutes et offre de nombreux services, nécessite une installation sur site que, jusqu'à présent, ni les installateurs privés de télécommunications ni les intégrateurs de réseau ne maîtrisent convenablement.

En apportant une solution globale, Phone Systems & Network a su répondre à une attente provenant d'entreprises fortement consommatrices de télécommunications.

Par ailleurs, avec la simplicité grandissante des solutions de VoIP, apparaît un nouveau marché de PME aptes à intégrer elles-mêmes les terminaux de VoIP ; ce constat a conduit Phone Systems & Network à commercialiser ses offres de VoIP sur le web (www.phonesystems.net), sans intermédiaire. Ce site s'adresse à des petites PME qui ont acquis leurs équipements en Grande Distribution ou chez des revendeurs spécialisés. Elles peuvent également commander ces terminaux sur le site phonesystems.net ouvert courant 2005, ce site a bénéficié du partenariat avec Linksys, filiale Grand Public et PME de Cisco, leader mondial des équipements Internet.

6.2. HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS 2004

6.2.1. Historique de la société

Phone Systems & Network a été créée en France en 1993. D'abord agent commissionné d'une société américaine (Telenational, devenue Worldport) la société a commencé à facturer directement ses clients à partir d'août 1995.

Le premier produit commercialisé par la Société a été le « call back ». Ce système tirait profit du grand écart des tarifications internationales entre les opérateurs intervenant dans des environnements concurrentiels (Etats-Unis, Royaume-Uni) et ceux en situation de monopole (Europe continentale, Japon).

L'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications en France depuis le 1^{er} janvier 1998 a permis à la société de renforcer ses capitaux par une introduction sur le nouveau marché et procéder ainsi aux investissements lui permettant d'offrir une large gamme de services de téléphonie fixe.

A ce jour, Phone Systems & Network dispose de commutateurs situés en Ile de France qui concentrent et routent les appels. Phone Systems & Network dispose d'une salle sécurisée dans laquelle se trouvent l'ensemble de ses équipements critiques.

6.2.2. Historique commercial

Année	Principales étapes du développement commercial
1995	Premiers Mailing à destination de la communauté japonaise en France
1996	Première approche des clients internationaux (Allemagne)
1997	Lancement auprès des groupes fermés d'utilisateurs du produit d'accès direct
Janvier 1998	Ouverture du marché des télécommunications (suppression des groupes fermés d'utilisateurs)
Mars 1999	Obtention licence L-33.1
Avril 1999	Interconnexion F.T. Paris Zone Urbaine et lancement à Paris du Préfixe 1677
Mai 1999	Lancement commercial segment Maghreb
Juin 1999	Lancement en Suisse du préfixe 10742
Septembre 1999	Lancement des cartes ethniques auprès des communautés d'origine chinoise, Afrique du nord et Amérique latine
Septembre 2000	Lancement offre <i>Transparence</i> par Via le 2 de Siris
Février 2001	Fermeture du service Suisse
Mars 2001	Arrêt de la commercialisation sur la cible Grand Public abonnement voix fermeture de notre réseau de courtiers
Avril 2001	Lancement de la vente de nos propres numéros spéciaux 08AB95
Septembre 2001	Lancement commercial de l'offre <i>Transparence</i>
Octobre 2001	Mailing présentant l'offre <i>Transparence</i> auprès de 145.000 PME
Novembre 2001 et Avril 2002	Opération de parrainage auprès de particuliers pour développer l'offre <i>Transparence</i>
A compter de décembre 2001	Relance de l'ensemble des clients (particuliers et entreprises) pour inscription en présélection.
Mars 2002	Test de revente de minutes à un échantillon de téléboutiques (il s'agit de points de vente offrant une dizaine de cabines téléphoniques)
Octobre 2002	Lancement de l'offre "promoshop" destinées aux téléboutiques
Janvier 2004	Déploiement commercial d'une solution d'installation de Téléboutiques VoIP clés en mains depuis un accès ADSL
Janvier 2004	Lancement d'un département International ayant pour mission de vendre la gamme de solutions de VoIP (particuliers et entreprises) hors de la métropole et principalement en zone francophone (Afrique et DOM-TOM)
Mai 2004	Mise en place d'une solution « d'opérateur virtuel » destinée principalement aux FAI (Fournisseur d'Accès Internet) à l'étranger. Cette offre permet à tout FAI de proposer, en marque blanche, l'intégralité des services IP de Phone Systems & Network

6.2.3. Principales réalisations 2005

Mai 2005 : ouverture du site www.phonesystems.net

Novembre 2005 : lancement de l'offre VoIP de Nordnet, fournisseur d'accès Internet dans le nord de la France, utilisant intégralement la technologie de Phone Systems & Network. Ce partenariat est le premier de la stratégie « marque blanche » que la société envisage de dupliquer avec différents opérateurs de télécommunications à l'étranger, ne maîtrisant pas la technologie VoIP.

Décembre 2005 : conclusion d'un important accord avec Meditel, 2^{ème} opérateur de télécommunications au Maroc, filiale de Telefonica ; cet accord porte sur la fourniture de technologie de VoIP pour les téléboutiques au Maroc et sur la commercialisation de liaisons louées pour les entreprises françaises présentes au Maroc.

6.3. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

6.3.1. Les partenaires de l'entreprise

6.3.1.1. Les clients

Les clients de Phone Systems & Network se décomposent en :

- Particuliers : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité stable représentant environ 6 % du chiffre d'affaires 2005 ;
- PME : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité stable représentant environ 4 % du chiffre d'affaires 2005
- Clientèles internationales : particuliers, téléboutiques, PME. Activité de télécommunications internationales essentiellement IP, en forte croissance, représentant environ 75 % du chiffre d'affaires 2005

6.3.1.2. Partenariats

La société établit des partenariats de distribution avec des apporteurs d'affaires, généralement professionnels des télécoms, en France comme en Afrique. Cette approche de distribution indirecte permet à Phone Systems & Network de limiter ses coûts d'acquisition de clientèle et de concentrer ses investissements sur les développements technologiques.

6.3.1.3. Sous-traitance

En 2005, la société a fait appel à la sous-traitance au Maroc, pour du support technique et commercial par téléphone ainsi que pour certains développements informatiques ponctuels. La sous-traitance représente moins de 10 % des charges de la société.

6.3.1.4. Les fournisseurs

Phone Systems & Network a choisi ses fournisseurs de communications, en fonction de la qualité de leur infrastructure, de leur tarification et de leur pérennité.

Cette liberté évite toute dépendance à l'égard de ses fournisseurs.

Elle travaille notamment avec les opérateurs français : 9 Telecom, Colt, France Telecom, Télécom Développement et Worldcom.

Ces partenaires sont non exclusifs afin de garantir le meilleur service au meilleur prix à nos clients.

Concernant les équipements de VoIP, les principaux fournisseurs sont Linksys et Quintum, tous deux américains et leaders sur leur marché.

6.3.1.5. Propriété industrielle

Phone Systems & Network a déposé le nom et le logo « Phone Systems & Network » dont elle a la propriété. Le nom « Phonesystems.net » utilisé spécifiquement pour ses activités en ligne a été réservé et enregistré auprès des autorités internationales d'administration des noms de domaines sur Internet. La société n'a pas déposé de brevets.

6.3.1.6. Actifs de la société

A ce jour, Phone Systems & Network possède les actifs nécessaires à la poursuite de son activité commerciale.

6.3.2. Politique d'investissement

Dans le courant de l'exercice 2005, la société a investi en immobilisations incorporelles et corporelles pour 917 k€, contre 359 k€ en 2004 et 281 k€ en 2003.

Les principaux investissements réalisés en 2005 correspondent à des infrastructures techniques permettant de faire face à la croissance de l'activité pour 773k€ en immobilisations corporelles.

Tous les investissements réalisés l'ont été sur le territoire Français.

En 2005, Phone Systems & Network a acquis un « Softswitch », c'est-à-dire un commutateur de nouvelle génération en cœur IP destiné à remplacer ses commutateurs actuels. Cet investissement d'un montant hors taxes de 381 k€ a été intégralement financé par un crédit vendeur accordé par Alcatel.

Par ailleurs, les dépôts et cautionnements sont en baisse nette de 33 k€, principalement auprès des opérateurs, au titre de contrats de terminaison.

De plus, 144 k€ ont été investis en immobilisations incorporelles (dont 116 k€ de frais de recherche et développement).

Les investissements concernant la flotte de véhicules de la société sont financés par des contrats de location longue durée sur une durée de 3 ans. La valeur du parc de véhicules en crédit bail à la clôture des années 2003, 2004 et 2005 était respectivement de 32 k€, 129 k€ et 96 k€.

Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates étaient respectivement de 4 k€, 51 k€ et 27 k€.

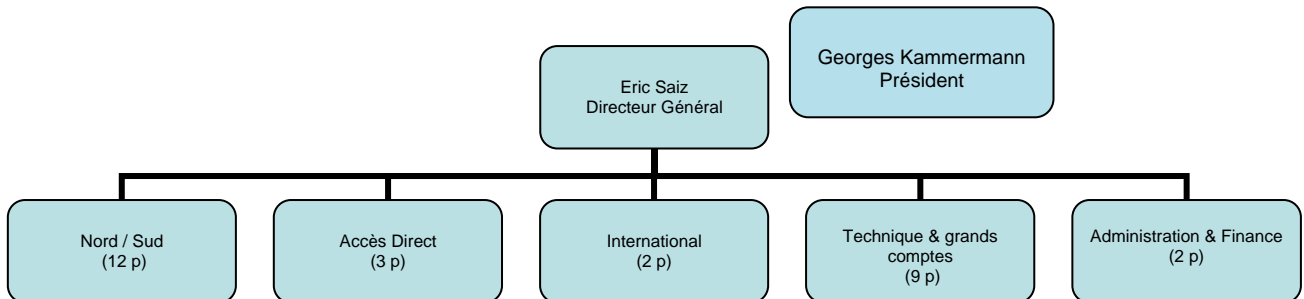
Par ailleurs, en 2005, la société a mis en location divers équipements de VoIP (ordinateurs, passerelles, routeurs, téléphones..) chez ses clients et a financé les dits équipements en crédit-bail

La valeur de ses équipements en crédit bail à la clôture de l'année 2005 était de 233 k€. Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates étaient de 216 k€.

7. ORGANIGRAMME

7.1.1. Organigramme

Début 2006, la société Phone Systems & Network a formalisé un nouvel organigramme désormais divisé en unités d'affaires.



Le département « accès direct » regroupe la vente directe de services d'accès aux particuliers et aux PME, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ce département a vocation à croître au cours de l'année 2006.

Le département international a pour mission de proposer les services de VoIP de Phone Systems & Network à l'étranger, par des distributeurs sous le nom Phone Systems & Network ou auprès d'opérateurs virtuels sous marque blanche.

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. PROPRIETES IMMOBILIERES, EQUIPEMENTS

Depuis novembre 2002, le siège de la société est situé 22 rue Mozart 92110 CLICHY. Il occupe depuis janvier 2005 une surface agrandie de 354 mètres carrés d'espace de bureaux pour un loyer annuel hors charges de 63.900 euros.

En 2005, Phone Systems & Network a acquis un « Softswitch » ALCATEL 5020, c'est-à-dire un commutateur de nouvelle génération en cœur IP. Cet investissement correspond à un montant immobilisé de 381 k€, il fait l'objet d'un crédit fournisseur.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous présentons ci-après, le rapport de votre Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2005 et clos le 31 décembre 2005.

Modifications apportées au mode d'évaluation et de présentation des comptes annuels

A l'exception du point ci-dessous les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Changement d'estimation :

Dans le cadre de la réforme des règles comptables sur les actifs, la revue des durées d'amortissement des immobilisations a montré que la durée d'utilisation des matériels en prêt et en location est de l'ordre de deux ans, alors que la durée d'amortissement antérieurement retenue était de 3 ans.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de ces immobilisations pour le ramener à deux ans.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires net de notre société a baissé de 4,5% passant de 11 936 k€ sur l'exercice 2004 à 11 405 k€ sur l'exercice 2005.

<i>En milliers d'euros</i>	<i>%</i>	<i>Total 2005</i>	<i>%</i>	<i>Total 2004</i>	<i>% Variation</i>	<i>%</i>	<i>Total 2003</i>
					<i>(2005/2004)</i>		
Chiffre d'affaires		11 405		11 936	- 4 %		5 519
<i>Dont ventes de marchandises</i>	<i>2</i>	<i>268</i>	<i>3</i>	<i>390</i>	<i>- 32 %</i>	<i>2</i>	<i>125</i>
<i>Dont cartes prépayées</i>	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>71</i>	<i>- 96 %</i>	<i>2</i>	<i>100</i>

Les charges d'exploitation ont progressé de 8.3% passant de 11 673 k€ sur l'exercice 2004 à 12 644 k€ euros sur l'exercice 2005.

La marge brute est passée de 34% à 32% soit une baisse de 2 point.

Les autres achats et charges externes ont progressé de 26 %.

Les charges de personnel s'élèvent à 1 848 k€ en 2005 contre 1 305 k€ en 2004 soit une progression de 42 %.

Ces chiffres expriment les efforts entrepris par la société pour préserver son chiffre d'affaires et ses marges, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, tout en développant de nouvelles activités.

Les dotations aux provisions sur actif circulant passent de 261 k€ à 314 k€

Les autres charges baissent de 29 % à 117 k€ en 2005 contre 165 k€ euros en 2004.

L'exercice se solde en conséquence par un résultat d'exploitation déficitaire de 705 k€ sur l'exercice 2005 à comparer à un résultat d'exploitation bénéficiaire de 363 k€ sur l'exercice 2004

Le résultat net s'établit ainsi à - 725 k€.

Le total de bilan est passé de 3 782 k€ au 31 décembre 2004 à 4 169 k€ au 31 décembre 2005.

Les capitaux propres sont d'un montant de 355 k€ au 31 décembre 2005 contre 1 080 k€ au 31 décembre 2004.

La société a un endettement de 339 k€ (à moyen terme) et disposait au 31 décembre 2005 d'une trésorerie de 645 k€.

Les services proposés par Phone Systems & Network sont destinés en priorité aux communications entre la France et l'Afrique (Maghreb compris),

L'objectif stratégique demeure de devenir l'un des premiers opérateurs Nord/Sud avec une présence des deux côtés de cet axe, objectif reposant principalement sur la maîtrise des technologies de Voix sur IP

A la fin de l'année 2005 les minutes collectées en IP ont d'ailleurs représenté plus de la moitié de la totalité des minutes transitant sur les commutateurs de la société.

De plus les compétences techniques en matière de téléphonie sur IP ont permis de signer un accord avec Linksys (filiale de Cisco Systems) au début 2005. Grâce à ce partenariat, les terminaux de Voix sur IP vendus en France par Linksys le sont avec une offre de téléphonie Phone Systems & Network.

Durant l'année 2005, la société s'est fortement mobilisée sur le développement de son site de vente et de gestion online de ses offres de VoIP, **phonesystems.net**, offres qui s'adressent non seulement aux communautés mais également aux PME en France. Phone Systems & Network développe à leur intention un service IP Centrex complet leur permettant de se passer d'un central téléphonique. Cette dernière activité devrait représenter une part significative du chiffre d'affaires en 2007.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Après une année 2005 de mutation technologique, aujourd'hui achevée, 2006 devrait être l'année de la reprise des activités de vente et de gestion online de Voix sur IP, notamment aux PME en France. En 2006, la société récoltera les fruits de sa collaboration approfondie avec Meditel, le deuxième opérateur Télécom du Maroc, filiale de Telefonica.

Enfin, Phone Systems & Network commence à vendre sa technologie et ses outils de vente de Voix sur IP en marque blanche à divers opérateurs de télécommunications en France et à l'étranger.

Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Augmentation de capital et évolution de l'actionnariat

Le 20 février 2006, les associés fondateurs de la société Gesk, Eric Saiz et Georges Kammermann ainsi que la société Objectif Terres (société contrôlée par Georges Kammermann), ont finalisé, en accord avec l'ensemble des associés de Gesk, un protocole d'accord (le "**Protocole**") avec un groupe d'investisseurs composé majoritairement par des fonds d'investissement Truffle Venture et par la société Magelio Capital (les "**Investisseurs**"), prévoyant notamment le changement de contrôle de Gesk ainsi que la recapitalisation de la société Phone Systems & Network ("**PSN**").

PSN, société anonyme dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Eurolist compartiment C, est spécialisée dans la fourniture de services de télécommunication.

Gesk détenait 53,60% du capital et des droits de vote de PSN, et de concert avec Eric Saiz, Georges Kammermann et Objectif Terres, 75,57% du capital et des droits de vote de PSN.

En application du Protocole et le 10 mars 2006, Eric Saiz a apporté le 10 mars 2006 à Gesk 151 950 actions de PSN représentant 11,91% du capital et des droits de vote de PSN, et Georges Kammermann et Objectif Terres ont apporté à Gesk 7 600 actions de la société PSN représentant 0,59% du capital et des droits de vote de PSN.

Il ressort de cette opération d'apport un prix de l'action PSN, par transparence, d'une valeur de 3 euros.

Les Investisseurs ont aussi procédé le 10 mars 2006 à l'acquisition de la totalité des actions Gesk détenues par Georges Kammermann et Objectif Terres, pour un montant d'un million d'euros. Il ressort de cette opération un prix de l'action PSN, par transparence, d'une valeur de 3,93 euros.

Dans le cadre de cette transaction, Georges Kammermann et Objectif Terres ont consenti aux Investisseurs une garantie de passif, portant sur la société Gesk. Cette dernière a de même consenti aux Investisseurs une garantie de passif, portant sur la société PSN.

Enfin, les Investisseurs ont souscrit le 10 mars 2006 à une augmentation de capital en numéraire de Gesk pour un montant d'un million d'euros, prime d'émission incluse au titre de laquelle 9 294 actions nouvelles seront créées.

Il ressort de cette opération un prix de l'action PSN, par transparence, d'une valeur de 3,5 euros.

Concomitamment à cette augmentation de capital en numéraire, Gesk a procédé à une émission d'obligations remboursables en actions PSN réservée aux Investisseurs d'un montant de 2 000 000 d'euros en émettant 400.000 obligations d'une valeur nominale de 5 euros.

Le montant de l'émission pourra être porté à 2 200 000 euros par la création de 40 000 obligations supplémentaires assimilables aux précédentes. Les obligations, portant intérêt au taux de 5% l'an, seront normalement remboursées en actions PSN, entre le 1er octobre 2007 et le 1er janvier 2008 sur la base de la moyenne mobile arithmétique à 50 jours du cours de l'action PSN au jour du remboursement et pour une valeur maximum de l'action PSN de 5 euros ou en numéraire, à la valeur nominale si la moyenne mobile arithmétique à 50 jours du cours de l'action PSN au jour du remboursement est inférieure à 3 euros.

Un remboursement anticipé sera possible en cas d'opération ultérieure entraînant une modification du capital de PSN.

Afin de réaliser les opérations précitées, les associés de Gesk se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dans le 10 mars 2006.

A l'issue de ces différentes opérations, les Investisseurs détiennent ensemble 48,57% du capital et des droits de vote de Gesk ; Monsieur Eric Saiz détient 35,47% du capital et des droits de vote de Gesk ; les associés minoritaires détiennent 15,96% du capital et des droits de vote de Gesk. Gesk détient quant à elle seule 66,09%, et, en y incluant Georges Kammermann, 75,57% du capital et des droits de vote de PSN.

Conformément au règlement général de l'Autorité des marchés financiers ("**AMF**"), et en accord avec l'ensemble de ses associés, Gesk a déposé à la suite de l'assemblée générale extraordinaire décidant de l'augmentation de capital en numéraire, un projet d'offre publique d'achat simplifiée portant sur la totalité du capital de PSN à un prix de 3,93 euros par action, cette offre a été jugée recevable par l'AMF le 4 avril 2006.

Parallèlement, les associés de Gesk ont défini leurs relations dans le cadre d'un pacte d'associés signé le 16 janvier 2006, prévoyant les règles de gouvernance de Gesk, de PSN et délimitant les conditions de cessibilité des actions de la société Gesk (le "**Pacte**"). Le Pacte prévoit que Gesk sera présidée par un représentant des Investisseurs et Eric Saiz sera maintenu au poste de directeur général.

Un comité de supervision comprenant le président, le directeur général et un autre représentant des Investisseurs sera mis en place.

Toutes les décisions importantes relatives à la société Gesk devront être préalablement approuvées à la majorité des 2/3 du comité de supervision ou à l'unanimité. Il est convenu de modifier les statuts de Gesk en conséquence lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois de mars 2006.

Comme elle l'avait annoncé en janvier dernier, PSN sera bien en mesure, à l'issue de ces différentes opérations, de proposer à tous ses actionnaires, une augmentation de capital en numéraire d'un montant d'environ 3,5 millions d'euros, prime d'émission incluse, avec maintien du droit préférentiel de

souscription, à un prix de 3 euros par action.

Les organes sociaux de PSN seront également modifiés afin de refléter la nouvelle répartition du capital.

Dissociation des fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général

Par assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001, les statuts de la société ont été adaptés aux nouvelles dispositions de la loi du 15 mai 2001 et notamment a été intégrée dans ces statuts (article 13) la possibilité de dissocier les fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général.

Le Conseil d'administration du 29 novembre 2001 avait décidé de séparer pour une durée de trois ans qui expire à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes qui sera tenue cette année, la direction générale de la société, de la présidence.

Le Conseil d'administration du 28 avril 2005 a reconduit cette séparation pour une nouvelle durée de trois ans conformément aux statuts de la société soit jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de l'année écoulé qui se tiendra en 2009.

Activité de la société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice 2005, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Ces efforts ont porté sur la constitution d'une base de données de Numéros d'urgence et sur les services IP Centrex. Ces développements ont été immobilisés dans les comptes sociaux pour un montant de 116 k€.

Dépenses visées par l'article 39-4 du code général des Impôts

En application des dispositions de l'article 223 Quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses non déductibles fiscalement, en application de l'article 39-4 dudit code, s'élèvent à un montant global de 9 K€.

Etat de la participation des salariés au capital social

En application des dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2005, le nombre des options de souscription d'action regroupées pouvant être souscrites et qui avaient été consenties par votre Conseil d'administration était de 47. Le prix de souscription de ces actions regroupées était de 243,84 euros par action.

Ces options ont été consenties au profit de bénéficiaires dont la liste figurait dans notre rapport se rapportant à l'exercice 1998.

En fin 2004, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17000 (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17 000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 1,33 %. La liste des bénéficiaires est la suivante :

Jean-Benoît Charreton	2000
Elisabeth Rijnbeek	1500
Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Frédéric Clement	2000
Damien Issartel	2000
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

L'assemblée du 21 juin 2004 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, au profit des salariés de la société dans la limite de 12.800 euros au maximum par la création et l'émission de 40.000 actions au maximum; cette autorisation ayant une durée de validité de deux ans à compter de la date de la dite assemblée ;

L'assemblée du 21 juin 2004 a également délégué pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, à l'exception toutefois des actions de priorité, des actions à dividendes prioritaires sans droit de vote ainsi que des certificats d'investissement ; le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pouvant dépasser le plafond de 3.000.000 d'euros, avec ou sans droit préférentiel de souscription. Si l'émission se réalisait avec suppression des droits préférentiels de souscription, la somme revenant à la société pour chacune des actions émises dans le cadre de cette délégation serait au moins égale à la moyenne des cours constatés en bourse pour ces actions pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de bourse précédent le début de l'émission des actions;

Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôles de telles sociétés

Néant.

Filiales et participations

La société ne détient aucune participation dans des sociétés tierces.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants :

Georges Kammermann a cédé sur le marché 8723.actions (soit 0.68 %) entre le 15 juin 2005

et le 31 décembre 2005.

Rémunérations et avantages de toute nature versés par la société à chaque mandataire social au titre de leur mandat

Monsieur Georges Kammermann perçu au cours de l'exercice 2005 une rémunération brute de 129 600 euros.

Monsieur Eric Saiz a perçu, au cours de l'exercice 2005 une rémunération brute de 96 000 euros, par ailleurs un véhicule de société est mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2 861 euros.

Monsieur Bao Pham Ngoc a perçu, au cours de l'exercice 2005 une rémunération brute de 92 650 euros, par ailleurs un véhicule de société est mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 3 070 euros.

Informations sociales :

L'effectif en fin d'année de la société au 31 décembre 2005 était de 30 personnes. Tous les contrats de travail étaient à durée indéterminée à l'exception de deux contrats à durée déterminée et de deux contrats d'apprentissage.

Tous les salariés travaillent à temps plein la durée étant de 35 heures par semaine. La société n'emploie pas de travailleurs handicapés. Phone Systems & Network ne fait pas appel à la sous-traitance, mais à des cabinets extérieurs pour des activités très spécialisées et non stratégiques, comme l'expertise comptable ou l'expertise juridique.

Informations environnementales :

Du fait de son activité exclusivement liée aux communications de type électronique, l'influence de l'activité de Phone Systems & Network sur l'environnement est particulièrement faible.

Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux

Monsieur Georges Kammermann a exercé les fonctions de Directeur Général et d'Administrateur de la société Phone Systems & Network jusqu'au 21 juin 2004; puis après cette date il en a été nommé le Président du Conseil d'administration. Il a été Président de la SAS GESK. Il a également été gérant des SARL Objectifs Terres et Mars Estaque.

Monsieur Eric Saiz a exercé les fonctions de Président du Conseil d'administration de la société Phone Systems & Network jusqu'au 21 juin 2004. Après cette date il en est devenu le Directeur Général et est resté Administrateur. Il est également Directeur Général de la SAS GESK et Gérant de la SARL Bladiphone.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Ram Mukunda, a été renouvelé à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 juin 2005 statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Monsieur Bao Pham Ngoc a exercé au cours de l'exercice 2005, les fonctions d'administrateur de la société Phone Systems & Network dont il est le Directeur Technique.

Approbation des comptes et affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes de la société et d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2005, s'élevant à la somme de 725 502 € en report à nouveau .

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 K€ et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Chers Actionnaires, en l'expression de nos salutations distinguées.

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

TABLEAU

Nature des Indications / Périodes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	408 464	408 464	408 464	408 464	1 552 163
b) Nombre d'actions émises	1 276 450	1 276 450	1 276 450	1 276 450	2 042 320
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 404 918	11 935 478	5 518 965	3 322 758	3 143 402
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-189 360	1 041 565	254 430	1 122 894	-2 472 321
c) Impôt sur les bénéfices	-23 564	5 882		3 750	-108 127
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-165 796	1 035 683	254 430	1 119 144	-2 580 448
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions		638 887	378 488	1 031 987	-2 283 270
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	- 0,13	0,8	0,2	1	-1
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	- 0,57	0,5	0,3	1	-1
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	30	26	15	15	24
b) Montant de la masse salariale	1 304 590	902 310	501 632	648 146	1 251 656
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	543 310	403 015	219 478	291 448	521 913

Procédures judiciaires et d'arbitrage :

La société n'a pas eu connaissance au cours des 12 derniers mois, d'une quelconque procédure gouvernementale judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale :

Depuis la fin de l'exercice 2005 aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu, à l'exception des évolutions décrites ci-dessus au paragraphe « événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé » .

9.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE: RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE

La loi de Sécurité Financière (LSF), publiée au Journal Officiel le 2 août 2003, a notamment pour objet de renforcer le rôle et les moyens des instances de surveillance et de contrôle des entreprises que sont le Conseil d'administration, ainsi que ses éventuels comités spécialisés, et les commissaires aux comptes. Cette loi est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 117 de cette loi, codifié dans le Code de commerce à l'article L. 225-37, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (*première partie*)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du directeur général (*deuxième partie*)
- ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (*troisième partie*)

9.2.1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration

9.2.1.1. Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de quatre membres :

Georges Kammermann, Président du Conseil d'administration,

Eric Saiz, Directeur Général,

Bao Pham Ngoc, Directeur Technique,

Ram Mukunda, ancien CEO et fondateur de la société Startec Global Communications.

Le Conseil d'administration dispose donc en la personne de Monsieur Ram Mukunda d'un administrateur indépendant qui ne bénéficie pas d'un contrat de travail.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans.

9.2.1.2. Fonctionnement du Conseil d'administration

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations du Président et du Directeur Général sont décidées par le Conseil d'administration.

Procédures de réunion

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an.

9.2.1.3. Informations du Conseil d'administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire.

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés. Il n'existe à ce jour aucun comité constitué au sein du Conseil d'administration.

9.2.2. Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation de pouvoirs du Directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le Directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

9.2.3. Procédures de contrôle interne

A - Principes d'analyse

La société a entrepris une démarche dynamique visant à apprécier la qualité du contrôle interne et son adéquation, à documenter les procédures existantes et à le renforcer. Ce projet comprend notamment les cinq étapes suivantes :

- l'évaluation de l'environnement de contrôle,
- la cartographie des risques majeurs du Groupe,

- l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers
- la documentation, la vérification de la pertinence et de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles
- la mise en place d'actions correctives permettant de remédier aux déficiences constatées le cas échéant.

B - Environnement de contrôle

Organisation générale

Phone Systems & Network est une société implantée sur un seul site à Clichy. Du fait de sa taille relativement modeste, l'organisation de la société reste centralisée autour d'une direction générale et d'une direction technique et de départements commerciaux constitués selon l'activité de 1 à 6 personnes.

Les acteurs du contrôle interne

Acteurs internes à la société

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

La Direction Technique

Le rôle de la direction technique est déterminant dans la mise en place des systèmes d'information et la fiabilité des processus d'analyse des données.

La Direction Administrative et Financière

Son rôle et son fonctionnement sont détaillés ci-après.

Enfin, dans une certaine mesure, le contrôle interne relève de la responsabilité de tous les membres du personnel. Ils sont donc sensibilisés et impliqués à tous les niveaux dans les procédures de contrôle interne.

Acteurs externes à la société

Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes, qui certifie la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers en fin d'exercice à l'attention des actionnaires, peut émettre, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne. Il représente un élément important du dispositif de contrôle interne.

Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Elle vérifie que la société publie, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs. En outre, elle peut être saisie de toute question concernant les comptes.

Expertise sous-traitée :

Phone Systems & Network fait largement appel à des experts externes pour l'analyse de ses processus, la préconisation et la mise en place de mesures d'amélioration. Il s'agit en particulier des missions suivantes :

Expertise comptable

La comptabilité de la société est largement externalisée auprès d'un cabinet d'expertise comptable. Outre la mission comptable le cabinet propose et met en place selon un planning défini de nouvelles procédures comptables visant à améliorer la productivité comptable et la qualité du reporting. Il intervient également sur les principales questions techniques, tant comptables que fiscales, sur la révision des comptes lors de l'établissement des comptes semestriels et annuels et sur la préparation du rapport annuel.

Expertise Juridique

Phone Systems & Network fait appel à plusieurs cabinets d'avocats selon ses besoins.

Les affaires relevant du droit social et secrétariat juridique (elles sont confiées depuis la création de la société au même cabinet spécialisé).

La gestion des litiges et la mise en oeuvre des procédures judiciaires.
Les questions relatives au droit du travail.

Etablissement de la paie

La paie est entièrement sous-traitée.

Organisation des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne de la société repose sur la mise en place des systèmes ou procédures suivantes :

- un système d'information intégré et développé en interne;
- le manuel de procédures internes;
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel;
- la centralisation de l'ensemble des procédures, notamment comptables et financières;
- le respect du principe de séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement;
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

Le système d'information

Le cœur du système d'information est constitué par l'applicatif de valorisation des appels téléphoniques. Les communications téléphoniques constituent en effet la plus grande partie du chiffre d'affaires de la société.

Chaque appel est valorisé en prix d'achat et en prix de vente ce qui autorise un rapprochement ventes/achat et un calcul de marge appel par appel. Notre activité et notre système d'information permettent en effet de telles vérifications complétées par une analyse de marge fine, par produit ou par client.

Ces opérations de rapprochement sont à la base du contrôle de flux. Le système est entièrement intégré, une seule base de données gère les flux d'appels valorisés et les flux relatifs à la comptabilité auxiliaire.

En outre, un outil de datawarehouse a été mis en place, il permet aux responsables opérationnels d'avoir une vision quotidienne de leur activité sous forme d'analyse multi critères.

La sécurité du système d'information est assurée par un système de contrôle des accès par identification avec mot de passe, un système de gestion des droits et une sauvegarde régulière et fréquente des données stockées. Un responsable de la sécurité, spécialiste réseau a été nommé en avril 2005.

Documentation des procédures de contrôle interne

Phone Systems & Network a rédigé un manuel des procédures internes, accessible aux collaborateurs concernés et autorisés sur le portail Intranet. Parallèlement, le portail met également en ligne les outils indispensables à l'application des procédures (formulaires, guides utilisateurs, ...).

Les procédures de contrôle interne regroupent :

- les procédures opérationnelles : acceptation d'un client, installation, achat...
- les procédures fonctionnelles : demandes de congés, notes de frais, demandes d'achats...
- les procédures comptables et financières : comptabilisation des opérations, réconciliations bancaire, processus de clôture mensuelle...

Les procédures internes font l'objet de révisions régulières en fonction de l'évolution des systèmes et de l'activité. Les processus clés de l'entreprise ont déjà été analysés, cependant plusieurs processus secondaires doivent encore faire l'objet d'une formalisation.

C - Gestion des principaux risques

Voir chapitre 4 – Facteurs de risques.

D - Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

Les piliers du contrôle interne comptable et financier

L'élaboration de l'information comptable et financière est en grande partie externalisée.

Durant toute l'année 2004, un travail de fond a été effectué par un consultant extérieur en relation avec le commissaire aux comptes et notre cabinet d'expertise comptable pour redéfinir les tâches et responsabilités de chacun dans un constant souci de :

- dissociation des fonctions de saisie et de contrôle ;
- automatisation des tâches, notamment l'élaboration et la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'établissement des rapprochements bancaires;
- amélioration et communication d'un manuel de procédures pour fixer les principes et les modalités de contrôle des processus comptables et financiers.

Fin 2005 un audit a été réalisé par un expert extérieur. Des points d'amélioration ont été détectés, notamment sur la qualité des éléments de reporting, ils seront mis en œuvre dans le cours du premier semestre 2006.

Les acteurs de la fonction comptable et financière

La comptabilité externalisée

Le cabinet comptable est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture mensuelle des états financiers ;
- de la conformité avec les obligations légales, fiscales et sociales ;
- de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

La comptabilité interne

Est en charge :

- du suivi des règlements et de la trésorerie ;
- du suivi des immobilisations.

Le contrôle de gestion et l'audit interne

Est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting mensuel ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier ;
- de l'analyse de l'ensemble des processus mis en oeuvre dans l'entreprise afin d'identifier les principaux risques ayant un impact financier ;
- de l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle afin de proposer les actions correctives nécessaires.

Le recouvrement

De par son activité, la société dispose d'un service spécifique dédié au recouvrement. De nombreux outils de suivi et de contrôle ont été développés. L'encours de clients est suivi quotidiennement et une limite de crédit est affectée à chaque client.

Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière

Processus de clôture des états financiers

Phone Systems & Network procède à une clôture mensuelle des états financiers et publie son chiffre d'affaires sur une base trimestrielle et son résultat d'exploitation sur une base semestrielle.

Le processus de clôture repose sur l'existence d'un planning de remontée des informations précis et d'un calendrier des tâches à accomplir et des responsabilités des divers intervenants. Un certain nombre de contrôles de cohérence est effectué notamment le cadrage entre le résultat comptable et le résultat analytique.

Les résultats sont ensuite présentés et analysés chaque mois avec le Directeur Général qui contrôle l'évaluation des postes ayant un impact significatif sur les comptes.

Reporting

Le système de reporting mensuel fournit les indicateurs clés de gestion qui permettent de suivre les performances de l'entreprise. Il s'agit entre autres des indicateurs suivants :

- Marge par ligne de services ;
- Coûts réseau ;
- Evolution de la masse salariale.

Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires

Ce processus est entièrement automatisé pour plus de 80% du chiffre d'affaires (appels téléphoniques).

La reconnaissance du chiffre d'affaires se limite donc à des contrôles de cohérence et d'évolution de la marge par activité. En effet le système analyse sur une même table les appels valorisés au prix d'achat tels qu'ils sont payés aux fournisseurs et contrôle automatiquement que ces appels achetés sont bien facturés.

La procédure de facturation est mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne selon les clients et les services vendus. Ce cadencement est géré par le système informatique.

Processus de gestion du risque clients

La gestion du risque clients est assurée en premier lieu par une évaluation du risque avant acceptation du client et en second lieu par une procédure d'analyse quotidienne et de relance automatique et téléphonique adaptée à chaque type de client.

Le délai de règlement moyen est un indicateur suivi très régulièrement.

E - Poursuite des travaux sur 2006

Les travaux menés dans le cadre du contrôle interne seront poursuivis. Durant l'année 2006, l'objectif principal sera d'améliorer le suivi et la gestion du stock et des matériels vendus.

Ce travail s'inscrit dans une démarche dynamique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

10. TRESORERIE ET CAPITAUX

Voir 20.1.4.1 : Capital social et 20.1.6.6 : Tableau des flux de trésorerie

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Au 31 décembre 2005, l'effectif de la société comprenait 4 ingénieurs, pour un effectif total (support inclus de 10 personnes dédiées à la recherche).

De plus la société fait appel depuis le début de l'année 2005 à un prestataire Marocain pour le développement en sous-traitance d'applications non critiques.

Les ressources importantes consacrées à la recherche et développement au regard de la taille de la société sont la conséquence d'une volonté stratégique. Phone Systems & Network souhaite être en mesure de proposer rapidement des produits différenciant adaptés aux besoins de ses clients. Pour cela et dans un marché en perpétuelle mutation technologique, la maîtrise technique des services proposés est un avantage concurrentiel certain.

La société n'est propriétaire d'aucun brevet.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

La stratégie de Phone Systems & Network, repose sur les 3 piliers suivants :

- une composante technologique forte
- la constitution d'un réseau dense de points d'accès VoIP aux 2 extrémités de l'axe Nord /Sud, principalement en France, en Afrique occidentale et, dès 2006, au Maghreb
- une offre de VoIP et de services IP directement commercialisés sur Internet

une composante technologique forte

L'équipe technique de Phone Systems & Network représente plus de 40% de l'effectif total de l'entreprise. Cette équipe composée notamment d'ingénieurs de haut niveau maîtrise les technologies émergentes, ce qui a permis à la société d'être parmi les plus rapides à devenir opérateur IP. Cette composante technologique forte est aujourd'hui une nécessité incontournable pour les opérateurs, ces derniers devant maîtriser non seulement l'univers des Télécom mais également celui de l'informatique et des réseaux.

la constitution d'un réseau dense aux 2 extrémités de l'axe Nord /Sud, principalement en France et en Afrique occidentale

En matière de voix sur Internet, la valeur ajoutée de l'opérateur ne porte plus, comme par le passé, sur son réseau, puisque c'est le réseau Internet, à la libre disposition de tous, qui est utilisé.

Le cœur de métier se déplace aux extrémités, tout d'abord au sein de l'entreprise, là où les appels sont émis, en procurant à ses clients des solutions fiables pour transporter la voix sur Internet mais le nec plus ultra est d'être également présent à l'autre bout et d'offrir des solutions de voix 100% Internet, cas très fréquent pour les grandes entreprises multi-sites, mais beaucoup moins évident pour les PME et les particuliers, notamment sur l'axe Nord/Sud et pour un public de communautés.

Phone Systems & Network dispose du réseau de Télécentres IP le plus dense en France et devrait rapidement obtenir un maillage équivalent dans les principaux pays d'Afrique occidentale. La couverture est déjà largement engagée en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Bénin et dans plusieurs autres pays de la région. Téléconférences et surtout visioconférences deviennent, de ce fait, des applications très réalistes à moyen terme.

Une offre de VoIP et de services IP directement commercialisés sur Internet

Avec l'ouverture du site www.phonesystems.net courant 2005, la société a pu vérifier que des particuliers et des PME venaient s'y abonner, depuis la France mais également depuis l'étranger (sous réserve de disposer d'une carte bancaire internationale). Ce mode de commercialisation par Internet préfigure l'avenir des télécommunications, basé sur des coûts de gestion de la relation client beaucoup plus faibles et par une palette de services optionnels dont l'IP Centrex est la composante centrale car il permet aux entreprises de s'affranchir de leur standard, tout en bénéficiant de services beaucoup plus riches (messagerie unifiée, téléconférences, etc). Phone Systems & Network a décidé de se positionner sur ce marché, principalement tourné vers les PME en France, sans pour autant remettre en cause son approche Nord/Sud.

Le chiffre d'affaires 2005 de Phone Systems & Network a stagné alors que les 2 années précédentes avaient enregistré des croissances annuelles de l'ordre de 100 %. Cette stagnation s'explique par l'arrivée de concurrents maîtrisant à leur tour la VoIP sur les marchés où Phone Systems & Network jouissait d'une avance technologique forte. En développant son offre Phonesystems.net et les services d'IP Centrex qui y sont attachés, Phone Systems & Network se donne les moyens de reprendre une avance technologique sur laquelle appuyer sa croissance ; cette démarche d'anticipation lui a d'ailleurs permis d'être le partenaire choisi par le premier fabricant mondial de terminaux de VoIP pour particuliers et PME, Linksys, filiale de Cisco.

L'impact de la nouvelle activité Phonesystems.net sur le chiffre d'affaires a été négligeable en 2005 et ne devrait se ressentir significativement sur les comptes qu'à partir de 2007.

En revanche, l'activité de la société sur le continent africain connaît un développement soutenu, qui devrait s'accélérer en 2006, en raison de la libéralisation des télécommunications du Maghreb, survenue en 2005. Ce développement de l'extrémité Sud de l'activité Nord/Sud compense la baisse (proche de 10 %) d'activité à l'extrémité Nord (en France), baisse directement liée à l'intensification de la concurrence et à la maturité du marché.

L'exploitation des Numéros Spéciaux notamment pour les communications internationales sans carte ni abonnement a progressé de 10% et a représenté près de 20% du chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Le positionnement de Phone Systems & Network en tant qu' « opérateur de voix sur IP fortement impliqué sur l'axe Nord/Sud » demeure stratégique et représente toujours plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Si le marché français des téléboutiques approche de la saturation, le marché des télécommunications Nord/Sud continue à croître vigoureusement et à receler de nouvelles opportunités pour Phone Systems & Network :

- Les communications entre le Nord et le Sud augmentent au rythme de l'équipement des populations en téléphones (principalement GSM) au Maghreb et dans les autres pays africains ; en 3 ans, la population joignable au Sud a plus que triplé. Phone Systems & Network est prêt à développer le marché des communications Nord/Sud de GSM à GSM, dès que les 3 opérateurs GSM en France accorderont des conditions satisfaisantes aux MVNO (Mobile Virtual Network Operator)
- L'étape suivante, qui intéresse particulièrement Phone Systems & Network, est celle du déploiement progressif de l'Internet Haut Débit sur le continent africain, avec la perspective, plus très lointaine, de communications via Internet de bout en bout.

Le chiffre d'affaires de Phone Systems & Network en milliers d'euros par trimestre de 2002 à 2005 s'établit comme suit :

Milliers d'euros	2005		2004		2003		2002
Premier trimestre	3 010	+23 %	2 443	+175%	887	+20%	742
Deuxième trimestre	2 883	-2%	2 941	+151%	1 172	+36%	862
Troisième trimestre	2 715	-14 %	3 174	+123%	1 421	+67%	851
Quatrième trimestre	2 797	-17 %	3 377	+66%	2 039	+111%	968
Total	11 405	-4 %	11 935	+116%	5 519	+61%	3 423

2003 est clairement l'année du décollage avec des taux de croissance qui augmentent au fil des trimestres en 2004 le taux de croissance a commencé à s'infléchir en restant toutefois à des niveaux très élevés. 2005 a vu un arrêt de la croissance et même une légère régression causée par les difficultés techniques inhérentes à la migration du cœur de réseau de télécommunications (passage d'un switch traditionnel à un Softswitch NGN).

2005 est une année durant laquelle Phone Systems & Network a posé les bases de sa croissance future, toujours à partir d'une avance technologique . En effet, cette avance, matérialisée par la maîtrise de la Voix sur IP (Internet Protocol), lui avait procuré un avantage technologique majeur sur le marché des téléboutiques à l'origine de la forte croissance des années 2003 et 2004. Aujourd'hui, cette technologie est en voie de banalisation, ceci constituant la principale raison de l'interruption constatée de la croissance sur ce marché ; la deuxième raison tient à la saturation sur le marché français, essentiellement en région parisienne.

En revanche, Phone Systems & Network entame une nouvelle avancée avec la diffusion directe au consommateur final (particuliers et PME) de ses offres de Voix sur IP, via le site phonesystems.net , en partenariat avec Linksys, la filiale Grand Public et PME de Cisco, leader mondial des équipements de Voix sur IP .

Sur ce marché, et en priorité pour les PME, la vente de services IP (dont le principal, l'IP Centrex) est une composante majeure du chiffre d'affaires et de la rentabilité future.

Le potentiel de diffusion directe constitue un gisement de croissance prometteur pour la société, d'autant plus que la prolifération des hot-spots wi-fi offrira très prochainement un atout majeur à la Voix sur IP : la mobilité.

Ces relais de croissance positionnent Phone Systems & Network très favorablement pour bénéficier de la croissance de ces marchés émergents dans les années à venir. Phone Systems & Network s'appuie dorénavant sur deux marchés, les clientèles communiquant sur l'axe Nord/Sud d'une part, les particuliers et PME françaises désireuses d'acheter leurs communications IP sur Internet, d'autre part.

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Néant

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GENERALE

14.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

14.1.1. Conseil d'administration

- | | | | |
|----------------------|------|----------------------|--|
| • Eric Saiz | | Président du conseil | depuis le 06/11/2002 jusqu'au 21/06/2004 |
| | Puis | Directeur Général | depuis le 21/06/2004 |
| • Georges Kammermann | | Directeur Général | depuis le 30/09/2002 jusqu'au 21/06/2004 |
| | Puis | Président du conseil | depuis le 21/06/2004 |
| • Ram Mukunda | | Administrateur | depuis le 31/05/1999 jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes 2010 |
| • Bao Pham Ngoc | | Administrateur | depuis le 30/09/2002 jusqu'au 30/09/2008 |

Aucun d'entre eux n'exerce une activité professionnelle autre en dehors du groupe et ne possède de mandats d'Administrateur en dehors du groupe à l'exception de Monsieur Ram Mukunda qui exerce la fonction de président des sociétés de droit américain suivantes :

- Chairman, India Globalization Capital, LLC.
- Integrated Global Networks, LLC.
- Global Starlink, LLC

Au cours des 5 dernières années les membres du conseil d'administration ont participé successivement ou conjointement à des fonctions de direction, d'administration ou de surveillance dans les sociétés suivantes: Eric Saiz : Phone Systems & Network SA; Président puis Directeur Général, Gérant de la SARL Bladiphone

Georges Kammermann: Directeur Général de RSA SA, Gérant des SARL: Objectifs Terres et Mars Estaque, Président de GESK SAS, Directeur Général puis Président de Phone Systems & Network SA

Ram Mukunda : Président de Startec Global Communications ; Chairman, India Globalization Capital, LLC., Chairman Integrated Global Networks, LLC.; Chairman Global Starlink, LLC, CEO and President India Globalization Capital, Inc.

Messieurs Eric Saiz, Georges Kammermann et Bao Pham Ngoc peuvent être contactés au siège social de la société où ils exercent leur activité, Monsieur Ram Mukunda à l'adresse suivante : 8709 Fernwood Dr. - Bethesda, MD USA 20817

Monsieur Eric Saiz (46 ans) est ingénieur de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées titulaire d'un MBA de l'INSEAD et fondateur de la Société Phone Systems & Network en 1994, il l'a co-dirigée de 1994 à 1999 puis de 2002 à ce jour.

Georges Kammermann (50 ans), maîtrise de sciences économiques, fondateur en 1985 de RSA, leader français des services autour des cartes de crédit, société dont il a revendu sa participation en 2000, avant de prendre le contrôle de Phone Systems & Network, aux côtés d'Eric Saiz, en 2002.

Monsieur Bao Pham Ngoc (42 ans) est Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a auparavant exercé pendant 6 ans des fonctions de Chef de Projet pour la société Alcatel.

De 1989 à 2003, Monsieur Ram Mukunda (46 ans) a créé puis présidé la société Startec Global Communications dont le Chiffre d'Affaires a, en 2000, dépassé 250 millions de dollars. Auparavant, il a exercé des fonctions de direction dans plusieurs banques d'investissement américaines. Il est Président et CEO de la société India Globalization Capital (côtée sur Amex).

Au cours des 5 dernières années, aucun des membres du Conseil d'administration n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination et/ou sanctions publiques officielles prononcées par les autorités statutaires ou réglementaires, d'empêchement par un tribunal d'exercer un mandat social ou tout autre fonction d'administration d'une société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société.

Direction :

- Eric Saiz Directeur Général
- Bao Pham Ngoc Directeur Technique

14.1.2. Fonctionnement des organes d'administration

La fréquence des Conseils d'Administration et des délibérations est variable selon les besoins.

15. REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1. INTERETS DES DIRIGEANTS

15.1.1. Rémunérations et avantages de toute nature, directs ou indirects pour chaque dirigeant ou mandataire social

Monsieur Georges Kammermann a perçu au cours de l'exercice 2005 une rémunération brute de 130 k€. Monsieur Eric Saiz a perçu au cours de l'exercice 2005 une rémunération brute de 96 k€, par ailleurs un véhicule de société est mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 2,8 k€. Monsieur Bao Pham Ngoc a perçu au cours de l'exercice 2005 une rémunération brute de 93 k€, par ailleurs un véhicule de société est mis à sa disposition, représentant un avantage en nature de 3 k€.

<i>Evolution des salaires bruts (k€)</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>	<i>2003</i>
Georges Kammermann	130	4	4
Eric Saiz	96	0	0
Bao Pham Ngoc	93	87	79

Les autres dirigeants ou mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération de la part de la société. Les rémunérations indiquées ne comportent pas de partie variable et la société n'a versé aucun jeton de présence. Les personnes ci-dessus désignées ne bénéficient d'aucun autre élément de rémunération conditionnel ou différé, avantages en nature directs ou indirects et d'aucun autre engagement de toute nature pris par la société à leur profit, que ceux mentionnés ci-dessus.

15.1.2. Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant.

15.1.3. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur

Au 31 mars 2006 :
Georges Kammermann est propriétaire de 9,5% du capital de l'émetteur.
Eric Saiz détient indirectement par l'intermédiaire de la société GESK, 23,5 % du capital de l'émetteur.
Bao Pham Ngoc détient indirectement par l'intermédiaire de la société GESK, 3,5 % du capital de l'émetteur.

15.1.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale

Néant

15.1.5. Contrats de services liant les dirigeants

Aucun contrat de services ne lie les dirigeants à la société ni ne prévoit l'octroi d'avantages à leur égard.

15.2. INTERESSEMENT DU PERSONNEL

15.2.1. Contrat d'intéressement du personnel

Néant.

15.2.2. Options

Un seul salarié est concerné par le plan voté en 1998 et amendé en 1999, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros.

En fin 2004, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés, 17000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004.

Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17 000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est de 1,33 %.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Voir paragraphe 9.2.1 : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration.

17. SALARIES

Depuis l'année 2003 et pour faire face à sa croissance, Phone Systems & Network s'est réorganisée et a étoffé son pôle commercial et le service client. La structure actuelle en Département doit lui permettre de poursuivre sa croissance sans évolution majeure si ce n'est dans le département Accès Direct pour lequel 3 recrutements sont en cours. De plus depuis le début de l'année 2005 la société a commencé à sous-traiter dans un centre d'appel marocain son service client. Les résultats positifs obtenus par les enquêtes de satisfaction auprès des clients conduisent à poursuivre cette expérience. La société dispose de quatre ingénieurs de haute formation scientifique.

Le recours à des agents ou apporteurs d'affaires a été systématisé pour l'approche commerciale. Depuis le début de l'année 2005, Phone Systems & Network a commencé à vendre en ligne des services de téléphonie. Cette activité a nécessité le recrutement d'une équipe dédiée qui est à ce jour en partie constituée.

La conjugaison de ces éléments explique les variations constatées entre 2003 et 2005.

Evolution de l'effectif en fin de période et du salaire moyen au cours des trois dernières années

<i>Années</i>	<i>2005</i>	<i>2004</i>	<i>2003</i>
<i>Effectif</i>	<i>30</i>	<i>26</i>	<i>15</i>
<i>Masse salariale(*)</i>	<i>1 848 k€</i>	<i>1 305 k€</i>	<i>721 k€</i>
<i>Coût Salarial moyen(*)</i>	<i>62 k€</i>	<i>50 k€</i>	<i>48 k€</i>

(*) Charges sociales comprises

Au 31 mars 2006 l'effectif salarié de l'entreprise s'établit à 30 personnes se décomposant comme suit :

- Personnel opérationnel (technique): 9
- Personnel en support client: 8
- Personnel commercial : 6
- Personnel administratif : 7

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES

	au 31 décembre 2003		au 31 décembre 2004		au 31 décembre 2005		Au 31 mars 2006	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
GESK (SAS)	693 146	54	689 646	54	684 141	54	843 691	66
Eric Saiz	184 450	14	151 950	12	151 950	12	1	
Georges Kammermann	175 344	14	133 086	10	128 593	10	120 993	9
STARTEC GLOBAL COMMUNICATIONS	140 637	11	140 637	11	51 537	4	51 537	4
Wittsun SA					89 100	7	89 100	7
L.A. Finances			65 000	5	65 000	5	65 000	5
Ram Mukunda	1		1		1		1	
Bao Pham Ngo	1		1		1		1	
Autres actionnaires dans le public	82 871	6	96 129	8	106 127	8	106 126	8
TOTAL	1 276 450	100	1 276 450	100	1 276 450	100	1 276 450	100

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote

Le pourcentage de capital correspond au pourcentage de droit de vote.

Aucune action ne donne droit à un vote double.

Le 10 mars 2006, Eric Saiz a apporté à la holding GESK la totalité des titres Phone Systems & Network qu'il détenait soit 151 950 actions. Georges Kammermann a apporté 7 600 actions Phone Systems & Network à GESK (voir aussi le chapitre 9.1 Rapport du Conseil d'administration sur les comptes clos au 31 décembre 2005 – Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé).

18.2. PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires d'une durée de 5 ans a été conclu le 3 août 2004 entre la société L.A. Finances d'une part ; GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Monsieur Eric Saiz d'autre part.

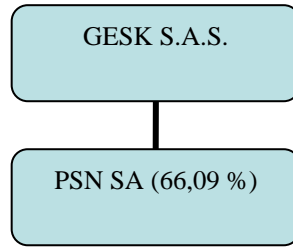
Par cet accord, GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Eric Saiz octroient à L.A. Finances un certain nombre de droits. L.A. Finances bénéficie ainsi sous certaines conditions d'une clause anti-dilution, d'un droit de priorité sur les financements de la société et d'une clause de sortie conjointe.

18.3. CONTROLE DE LA SOCIETE

Le capital de la société GESK est détenu majoritairement par Monsieur Eric Saiz et un groupe d'investisseurs composé majoritairement par des fonds d'investissement Truffle Venture et par la société Magelio Capital. Au 31 mars 2006, la société GESK possède 66,10% du capital de Phone Systems & Network.

GESK a été créée dans le but d'acquérir des parts de Phone Systems & Network; elle ne détient pas à ce jour d'autres actifs.

Au 31 mars 2006, l'organigramme simplifié du groupe est donc le suivant:



19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

En 2002, il existait des conventions de compte courant et d'assistance commerciale avec des sociétés filles à 100%. Ces sociétés ont été fermées en 2003.

En 2004 il n'y a pas eu d'opération avec des apparentes.

En 2005, Phone Systems & Network a obtenu un prêt de 300 K€ auprès de la société WITTSUN (...) remboursable sur 2 ans, au taux de 11% l'an, dont la première échéance de remboursement devait être le 31 décembre 2006. Ce prêt a été remboursé par anticipation courant mars 2006. La charge d'intérêts versée a été de 8 708,33 €.

La société WITTSUN détient 7% du capital de Phone Systems & Network (voir paragraphe 18.1 : Evolution de la répartition du capital au cours des 3 dernières années).

**20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA
SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR**

20.1. COMPTES SOCIAUX 2005

20.1.1. Bilan au 31 décembre 2005

En k euros	31.12.05		31.12.04	31.12.03
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	136	13	123	15
Concessions, brevets, droits similaires	280	200	80	68
Fonds commercial	126		126	113
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	409	275	134	143
Autres immobilisations corporelles	984	269	715	253
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	277		277	310
TOTAL (I)	2 212	757	1455	931
ACTIF CIRCULANT				
STOCK				
Matières premières, approvisionnements	(4) 13		13	35
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
DIVERS				
Avances et acomptes versés sur commandes	(5) 4		4	46
Clients et comptes rattachés	(5) 2 194	679	1 515	1 281
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	(5)			27
. Personnel	(5)			
. Organismes sociaux	(5)			
. Etat, impôts sur les bénéfices	(5) 15		15	88
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	(5) 450		450	378
. Autres	(5) 12		12	68
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités			645	351
Charges constatées d'avance	(5) (6) 60		60	43
TOTAL (II)	3 393	679	2 714	2 851
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	5 605	1 436	4 169	3 782

() Les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

PASSIF En Keuros		31.12.05	31.12.04	31.12.03
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé : 408 464 Euros)	(7)	408	408	408
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			10 787	10 787
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale		66	66	66
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées		3	3	3
Autres réserves		603		
Report à nouveau			-10 823	-11 202
RESULTAT EXERCICE		-725	639	378
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		355	1 080	441
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées		52	35	
TOTAL (II)		52	35	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	(8)	28	30	13
Provisions pour charges				
TOTAL (III)		28	30	13
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts		339	65	
. Découverts, concours bancaires	(9)	185	2	1
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	(9)	9	9	11
. Associés, comptes courants de filiales	(9)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(10)	1 943	1 929	1 563
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	(10)	87	58	39
. Organismes sociaux	(10)	133	116	61
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	(10)	422	356	271
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	(10)	75	45	45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		456		
Autres dettes	(10)	64	14	
Produits constatés d'avance		21	43	86
TOTAL (IV)		3 734	2 637	2 079
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF		4169	3 782	2 532

() Les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

Compte de résultat au 31 décembre 2005

En Keuros	31.12.2005			31.12.2004			31.12.2003		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%	Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	176	92	268	390	-122	-31.3	125	265	n/s
Production vendue services	10 852	285	11 137	11 546	-409	-3.5	5 394	6 152	114.1
Chiffres d'affaires Nets (11)	11 028	377	11 405	11 936	-531	-4.5	5 519	6 417	116.3
Production immobilisée (11)			403	20	383	n/s		20	n/s
Subventions d'exploitation reçues									
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (11)			118	48	70	n/s	61	-13	-21.3
Autres produits			13	32	-19	n/s	6	26	n/s
Total des produits d'exploitation			11 939	12 036	-97	-0.8	5 586	6 450	115.4
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			386	494	-108	-21.9	148	346	233.8
Variation de stock de marchandises			22	6	16	n/s	-37	43	n/s
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 329	7 419	-90	-1.2	3 109	4 310	138.6
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats et charges externes (12)			2 202	1 753	449	25.6	880	873	99.2
Impôts, taxes et versements assimilés			141	94	47	50.0	88	6	6.8
Salaires et traitements (13)			1 305	902	403	44.7	502	400	79.7
Charges sociales (13)			543	403	140	34.7	219	184	84.0
Dotations aux amortissements sur immobilisations			268	155	113	72.9	168	-13	-7.7
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			314	261	53	20.3	224	37	16.5
Dotations aux provisions pour risques et charges			17	21	-4	-19.1		21	n/s
Autres charges			117	165	-48	-29.1	135	30	22.2
Total des charges d'exploitation			12 644	11 673	971	8.3	5 436	6 237	10.1
RESULTAT EXPLOITATION			-705	363-1 068	-294.2		150	213	140.4
Bénéfice attribué ou perte transférée									
Perte supportée ou bénéfice transféré									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges							475	-475	n/s
Différences positives de change			1	2	-1	n/s	147	-145	n/s
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			17		17	n/s			
Total des produits financiers			18	2	16	n/s	622	-620	n/s
Dotations financières aux amortissements et provisions						n/s	7	-7	n/s
Intérêts et charges assimilées			5	1	4	n/s	181	-180	n/s
Différences négatives de change			3	23	-20	n/s		23	n/s
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières			8	24	-16	n/s	188	-164	n/s
RESULTAT FINANCIER (14)			10	-22	32	n/s	434	-456	n/s
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-695	341	-1 036	n/s	584	-243	n/s
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			24	436	-412	n/s	373	63	n/s
Produits exceptionnels sur opérations en capital						n/s	8	-8	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges				4	-4	n/s		4	n/s
Total des produits exceptionnels (15)			24	440	-416	-94.6	381	59	15.5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2	72	-70	n/s	55	17	30.9
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				53	-53	n/s	519	-466	n/s
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			76	11	65	n/s	13	-2	n/s
Total des charges exceptionnelles (16)			78	136	-58	n/s	587	-451	n/s
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-54	304	-358	n/s	-206	510	n/s
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices			-23	6	-29	n/s			
Total des Produits			11 982	12 479	-497	-4.0	6 589	5 890	89.4
Total des charges			12 707	11 840	867	7.3	6 211	5 629	90.6
RESULTAT NET			-725	639	-1 364	-213.5	378	261	69.1
Dont Crédit-bail mobilier			33	22	11		15		
Dont Crédit-bail immobilier									

() Les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

20.1.2. Annexe aux comptes sociaux

20.1.2.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2005 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2004 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 169 114 €.

Le résultat net comptable est une perte de 725 502 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

20.1.2.2. Faits marquants de l'exercice :

- L'exercice clos au 31 décembre 2005 a été marqué par l'accroissement des projets de recherche et développement pour élargir l'offre de Phone Systems & Network.
- Pour faire face à son développement, la société a lancé un processus de recapitalisation qui doit aboutir au 1er semestre 2006.

20.1.2.3. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

A l'exception des points ci-dessous les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Comptes clos au 31 décembre 2005 :

Changement d'estimation :

Dans le cadre de la réforme des règles comptables sur les actifs, la revue des durées d'amortissement des immobilisations a montré que la durée d'utilisation des matériels en prêt et en location est de l'ordre de deux ans, alors que la durée d'amortissement antérieurement retenue était de 3 ans.

Il a été décidé de revoir prospectivement le plan d'amortissement de ces immobilisations pour le ramener à deux ans.

Comptes clos au 31 décembre 2004 :

Méthode de comptabilisation des frais de recherche et développement :

Alors que les frais de recherche et développement étaient comptabilisés en charge au cours des exercices précédents, les frais engagés au titre du développement d'une activité de services destinés à offrir aux opérateurs virtuels leur architecture technique et logicielle, ont été activés en 2004 pour un montant de 20 K€ et sont amortis sur une durée de 3 ans. Ces frais correspondent essentiellement à des charges de personnel dédiées au projet et engagées au cours du 1er semestre 2004. Cette activité a généré au cours de l'année 2004 un chiffre d'affaires de 45 K€. Ce projet a démarré et s'est terminé sur le premier semestre 2004

Application anticipée du règlement 2004-06 du 23 novembre 2004 :

Suite à la revue des actifs de la société dans le cadre de l'application anticipée du règlement précité, le seul impact identifié concerne l'annulation des charges à répartir comptabilisées pour la première fois dans la situation intermédiaire au 30 juin 2004.

Ces charges à répartir correspondaient à des matériels en prêt et en location amortis sur 3 ans.

Comptes clos au 31 décembre 2003 :

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

<u>Nature des biens immobilisés</u>	<u>Durée</u>
Recherche & Développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

b. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

c. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

d. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas sur la base de critères liés à l'ancienneté.

e. Risque de change

La société Phone Systems & Network n'est pas exposée à des risques de change significatifs.

20.1.3. Note sur le bilan actif

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

20.1.3.1. Immobilisations brutes (K Euros)

Actif immobilisé	31-déc-04	Acquisitions	Cession ou Rebut	31-déc-05
Recherche & Développement	20	116		136
Concessions brevets licences	252	28		280
Fonds commercial	126			126
Total immobilisations incorporelles (renvoi (1))	398	144		542
Agencements Constructions sol autrui				
Matériel et outillage	404	38	33	409
Numéroteurs	6		6	0
Installations agencements divers	63	398		461
Matériel de transport	7			7
Matériel de bureau, informatique et Callbox	300	337	130	507
Mobilier	8			8
Avances et acomptes	16		16	0
Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	804	773	185	1392
Dépôt - garanties divers	310	56	89	277
Total Immobilisations financières (renvoi (3))	310	56	89	277
TOTAL	1512	973	274	2 211

Le fonds commercial correspond à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail (37 K€ et 69 K€) concernant des téléboutiques et à l'achat d'un fonds de commerce (8 K€) d'une société en liquidation ayant une activité de développement et d'hébergement de services multimédia.

En 2004, un autre fonds de commerce de société en liquidation ayant pour activité la téléphonie, Internet, informatique a été acquis pour (13 K€).

20.1.3.2. Amortissements et provisions d'actif (Keuros)

Amortissements et provisions	31-déc-04	Augmentation	Diminution	31-déc-05
Recherche & Développement	5	8		13
Concessions brevets licences	184	16		200
Fonds commercial				
1) Total Immobilisations incorporelles (renvoi (1))	189	24		213
Agencements Constructions sol autrui				
Matériel et outillage	260	48	33	275
Numéroteurs	6		6	0
Installations agencements divers	23	22		45
Matériel de transport	4	1		5
Matériel de bureau, informatique et Callbox	91	250	130	211
Mobilier	8			8
2) Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	392	321	169	544
3) Total Immobilisations financières (renvoi (3))	-	-	-	-
TOTAL	581	382	206	757

20.1.3.3. Détail des immobilisations et amortissements en fin de période (renvois (1) à (3))

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortis.</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Recherche & Développement	136	13	123	3 ans
Concessions brevets licences	280	200	80	1 à 15 ans
Fonds commercial	126	-	126	néant
Matériel et outillage	409	275	129	1 à 5 ans
Installations agencements divers	461	45	416	5 à 10 ans
Matériel de transport	7	5	2	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	507	211	298	2 à 5 ans
Mobilier	8	8	0	5 ans
Autres immobilisations financières	277	-	277	Néant
TOTAL	2 211	757	1454	

20.1.3.4. Stocks (renvoi (4))

Les stocks sont évalués au coût de revient et sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP.

20.1.3.5. Etat des créances (renvoi (5))

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif circulant & charges d'avance (K€)			
Clients	2 194	2 194	
Etat *	15	15	
Taxe sur la valeur ajoutée	450	450	
Avoirs à recevoir	1	1	
Autres	11	11	
Avance et acompte	4	4	
Charges constatées d'avance	60	60	
TOTAL	2 735	2 735	

* Le poste «Etat» correspond à l'IFA de 2005.

20.1.3.6. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	31.12.05	31.12.04	31.12.03
Immobilisations financières			
Clients et comptes rattachés	430	406	208
Autres créances		11	
Disponibilités			
TOTAL	430	417	208

20.1.3.7. Charges constatées d'avance (renvoi (6))

Charges constatées d'avance (K€)	31.12.05	31.12.04	31.12.03
Abonnement minutes	6		
Loyer et Charges locatives	19	18	
Locations mobilières et Crédit bail	17	7	
Assurances	14	17	7
Frais Téléphonique		1	
Adhésion et cotisations	4		
TOTAL	60	43	7

20.1.3.8. Provisions

<i>Nature des provisions</i> (K€)	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
<i>Provisions pour dépréciation (renvois (4) et (5))</i>				
Clients	462	314	97	679
TOTAL Provisions pour dépréciation	462	314	97	679

20.1.4. Note sur le bilan passif

20.1.4.1. Capital social (renvoi (7))

K€	<i>Capital</i>	<i>Primes Emission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Report à nouveau</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total Capitaux Propres</i>
31 déc 2002	408	10 787	69	-12 234	1 032	63
Affectation résultat 2002				1 032	-1 032	
Résultat de l'exercice 2003					378	378
31 déc 2003	408	10787	69	-11202	378	441
Affectation résultat 2003				378	-378	
Résultat de l'exercice 2004					639	639
31 déc 2004	408	10 787	69	-10 824	639	1 080
Affectation résultat 2004		-10 787	603	+10 824	-639	
Résultat de l'exercice 2005					-725	-725
31 déc 2005	408	0	672	0	-725	355

Capital potentiel : options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés ;

- Un seul salarié est concerné par le plan voté en 1998 et amendé en 1999, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros.
- En décembre 2004, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés, 17 000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17 000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est de 1,33 %.
- Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 15 juin 2005, l'assemblée a décidé de réaffecter le montant du poste « prime d'émission » au compte de report à nouveau et ensuite de réaffecter le solde du poste report à nouveau au poste « autres réserves ».

20.1.4.2. Avance conditionnée

Il s'agit d'une avance obtenue auprès de la Coface dans le cadre de la couverture d'une action de prospection menée à l'étranger. Cette avance pourra être remboursée, ou bien être acquise définitivement par la société, au terme d'un délai de 5 ans qui commence à partir du 1^{er} janvier 2004, selon des conditions résultant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation.

20.1.4.3. Provisions pour risques et charges (renvoi (8))

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
En K€				
Provision pour litiges prud'homaux	19		9	10
Provision pour litiges commerciaux	11	3	11	3
TOTAL Provisions risques & charges	30	3	20	13

La provision pour litiges (10 K€) correspond à un litige prud'homal en cours au 31 décembre 2005.
La provision pour litiges commerciaux, concerne un litige en cours au 31 décembre 2005.

20.1.4.4. Etat des dettes (renvoi (9) et (10))

a) L'état des dettes financières s'établit à 533 KEuros (renvoi (9))

<i>Etat des dettes financières</i>	<i>Montant total</i>	<i>De 0 à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunt	339	101		238
Compte bancaire	4	4		
Concours bancaires	181	181		
Cautions numéroteurs CORA	2	2		
Cautions clients préférentiels	7	7		
TOTAL	533	295		238

b) L'état des dettes d'exploitation s'élève à 3 201 KEuros (renvoi (10))

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>De 0 à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Fournisseurs	1 943	1 943		
Dettes sociales	220	220		
Dettes fiscales	497	497		
Autres dettes	64	64		
Dettes sur immobilisations	456	456		
Produits constatés d'avance	21	21		
TOTAL	3 201	3 201		

20.1.4.5. Charges à payer par postes du bilan

Les charges à payer par postes du bilan s'établissent à 1 167 K€ :

<i>Charges à payer</i>	<i>31.12.05</i>	<i>31.12.04</i>	<i>31.12.03</i>
Emprunts & dettes établissements de crédit	4	2	1
Emprunts & dettes financières div.			
Fournisseurs	910	848	767
Dettes fiscales & sociales	193	132	103
Autres dettes	60		
TOTAL	1 167	982	871

20.1.5. Note sur le compte de résultat

20.1.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires (renvoi (11))

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante (en K€) :

<i>Nature du chiffre d'affaires</i>	<i>Montant HT 2005</i>	<i>Montant HT 2004</i>	<i>Montant HT 2003</i>
Unités téléphoniques	10 944	11 317	5 191
Cartes prépayées	25	114	100
Installations voix IP	268	390	125
Services Multimédia	167	62	48
Commissions Bouygues	1	50	55
Autres produits	-	2	
TOTAL	11 405	11 935	5 519

Le poste de production immobilisée se compose de :

- o 287 K€ de frais d'installation des Callbox immobilisés
- o 116 K€ de frais de développement immobilisés.

Le poste reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges ce compose de :

- 97 K€ de reprise sur provision client
- 19 K€ de reprise sur provision pour risque concernant des litiges dénoués

20.1.5.2. Autres achats et charges externes (*renvoi (12)*)

Ce poste augmente de 449 K€, soit 25,61 %. Cette augmentation est due principalement à :

- Augmentation des frais de locations des réseaux pour 119 K€
- Augmentation des frais de sous-traitance informatique pour 183 K€
- Augmentation des cotisations d'assurance pour 43 K€ (dont régularisation 2004 pour 28 K€)
- Augmentations de divers frais (frais de déplacements, frais postaux et de télécommunication,...)

20.1.5.3. Salaires et charges sociales (*renvoi (13)*)

Ils s'établissent à 1848 K€.

Les effectifs de la société au 31 décembre se décomposent comme suit :

	<i>Effectif de la société 2005</i>	<i>Effectif de la société 2004</i>	<i>Effectif de la société 2003</i>
Cadres	17	17	6
Employés	13	9	9
Total	30	26	15

20.1.5.4. Résultat financier (*renvoi (14)*)

Le résultat financier dégagé est de 10 K€, il correspond essentiellement au produit sur cession de valeurs mobilières de placement pour 17 K€ et des charges d'intérêts bancaire de 5 K€ et une perte nette de change de 2 K€.

20.1.5.5. Produits exceptionnels (*renvoi (15)*)

Les produits exceptionnels comprennent pour 24 K€ le dégrèvement accordé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (A.R.T.) sur les taxes sur les licences pour les années 2003 et 2004.

20.1.5.6. Charges exceptionnelles (*renvoi (16)*)

Les charges exceptionnelles concernent essentiellement les dotations aux amortissements des matériels en prêt et en location sortis en 2005, pour 76 K€.

20.1.5.7. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en K€)

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-716	+24	692
Résultat financier	10		10
Résultat exceptionnel	-54		-54
Participation des salariés			
TOTAL	-760	24	-736

Le produit d'impôt correspond à l'annulation des crédits d'impôt recherche négatifs antérieurement comptabilisés en dette.

Autre titre de cet exercice, seul l'Impôt forfaitaire de 15 K€ était dû.

20.1.5.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (en K€)

Accroissements et allègements	Montant	Impôts (taux impôt : 33,33%)
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation	12 146	4 049
Total des déficits exploit. reportables	12 146	
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	12 146	4 049

20.1.6. Autres informations relatives au compte de résultat

20.1.6.1. Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants de la société s'élève pour l'exercice 2005 à 226 K€.

20.1.6.2. Rémunérations versées aux cabinets de Commissaires aux comptes

**HONORAIRES DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercices 2005, 2004 & 2003

(en K€)

	Conseil Audit et Synthèse						Daniel SEGUIN					
	Montant			%			Montant			%		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	41	40	20	100%	100%	100%			10			100%
Missions accessoires												
Sous-total	41	40	20	100%	100%	100%			10			100%
Autres prestations												
Juridiques, fiscal, social												
Technologies de l'information												
Audit interne												
Sous-total												
TOTAL	41	40	20	100%	100%	100%			10			100%

20.1.6.3. Informations relatives au crédit bail

Tableaux financiers relatifs aux crédits baux en cours (en K€)

<i>Redevances payées</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.04</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.03</i>
Cumuls des exercices antérieurs	48	0	48	115	115	100	100
Montants de l'exercice	24	33	57	22	22	15	15
Sous-total	72	33	105	137	137	115	115
<i>Redevances restant dues</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.04</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.03</i>
A 1 an au plus	19	79	98	24	24	4	4
Entre 1 et 5 ans	8	137	145	27	27		
A plus de 5 ans							
Sous-total	27	216	243	51	51	4	4
<i>Valeur résiduelle</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.04</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.03</i>
A 1 an au plus							
Entre 1 et 5 ans		1	1		-		-
A plus de 5 ans							
Sous-total		1	1		-		-
<i>Coût total du crédit-bail</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Mat. infor.</i>	<i>Total 31.12.05</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.04</i>	<i>Mat. Transp.</i>	<i>Total 31.12.03</i>
TOTAL	99	250	349	188	188	119	119

20.1.6.4. Engagements hors bilan reçus

Au cours de l'exercice la société WITTSUN a prêté la somme de 300 000 euros à Phone Systems & Network.

La société Gesk, société mère de Phone Systems & Network a nanti au profit de la société WITTSUN 178 000 actions Phone Systems & Network qu'elle possède, en garantie du remboursement de ce prêt.

La société Gesk s'est également portée caution auprès du Crédit du Nord, concernant le remboursement d'un emprunt de 78 000 euros qu'a contracté Phone Systems & Network, dont le capital restant dû au 31 décembre 2005 s'élève à 39 K€.

20.1.6.5. Engagements hors bilan donnés

La société Phone Systems & Network a cédé au Crédit du Nord en décembre 2005 une créance d'un montant de 200 993 euros.

Le Crédit du Nord a financé cette créance à hauteur de 90 % cette créance, soit 180 894 euros.

20.1.6.6. Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005 (Ordre des Experts Comptables)

En K€	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
<i>Opérations d'exploitation</i>			
Résultat net	-726	639	378
Dotations amortissements immobilisations	344	167	168
Reprises provisions dépréciation immobilisations			-295
Dotations aux amort. & Prov. De l'actif circulant	314	261	
Reprise Provision & Amortissement de l'actif circulant	-97	-47	
Plus ou moins Value nette des immobilisations cédées		14	511
Dotation/Reprise provision risques et charges	-1	17	12
Variation de stock	22	6	
Capacité d'autofinancement	-144	1057	774
Transfert de charges au compte de charges à répartir			
Variation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité	298	-290	77
Flux net de trésorerie généré par l'activité	154	767	851
<i>Opérations d'investissement</i>			
Prix de cession des immobilisations cédées			8
Acquisitions d'immobilisations	-973	-526	-369
Réductions d'immobilisations financières	105		
Subvention d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-868	-526	-361
<i>Opérations de financement</i>			
Augmentation de capital			
Augmentation des dettes financières	483	78	1
Avance Conditionnée	17	35	
Réduction des dettes financières	-26	-15	-346
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	474	98	-345
Variation de la trésorerie	-240	339	145
Trésorerie à l'ouverture	885	546	401
Trésorerie à la clôture	645	885	546

Liste des filiales et participations du Groupe (en KEuros)

(Décret 83-1020 du 28 novembre 1983, article 24-11)

Phone Systems & Network n'a pas de filiale ou participation au 31 Décembre 2005.

Notes sur le tableau des flux de trésorerie des trois dernières années :

La capacité d'autofinancement s'élève à -144 K€ à la clôture de l'exercice 2005 contre 1057 K€ l'exercice précédent.

Phone Systems & Networks n'a pu cette année autofinancer sa politique d'investissement pas son exploitation.

La société a obtenu un crédit vendeur pour l'acquisition d'un commutateur de nouvelle génération en cœur IP de 456 K€, destiné à remplacer ses commutateurs actuels, ce qui est principalement à l'origine de la variation positive du besoin en fonds de roulement de 298 K€ à la clôture.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établi à 154 K€ à la clôture de l'exercice contre 767 K€ l'exercice précédent.

La politique d'investissement de la société, qui a été reconduite, et l'acquisition cette année d'un ensemble « Softswitch », ont généré un flux de trésorerie de 868 K€ à la clôture de l'exercice contre 526 K€ l'exercice précédent.

Phone Systems & Networks a obtenu un prêt de 300 K€ remboursable sur 2 ans, au taux de 11% l'an, dont la première échéance de remboursement aura lieu le 31 décembre 2006, sauf cas de remboursement anticipé.

Elle a obtenu par ailleurs un financement « Dailly » de 181 K€, et une avance conditionnée complémentaire de 17 K€ auprès de la Coface pour ses dépenses à l'export.

Ces diverses opérations de financements ont permis d'obtenir un flux net de trésorerie de 474 K€ à la clôture de l'exercice contre 98 K€ l'exercice précédent.

Après les divers efforts de recherche de financement, Phone Systems & Network dégage en fin d'exercice une variation de trésorerie de -240 K€ contre 339 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons qu'en 2003, la variation de trésorerie retrace des opérations de restructuration concernant la liquidation des filiales de la société aux Etats-Unis et en Angleterre.

20.1.7. Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux; exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK tels qu'ils sont joints aux pages 6 à 18 du présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement d'estimation relatif à la durée d'amortissement des matériels en prêt et location selon les modalités exposées dans la note 1.1.2.3 de l'annexe.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : dans le cadre de nos appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié du changement d'estimation relatif à la durée d'amortissement des matériels en prêt et location évoqué dans la première partie de ce rapport et des informations fournies dans la note 1.1.2.3 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 22 mars 2006

Yves CANAC

20.1.8. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées; exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 22 mars 2006

Yves CANAC

20.1.9. Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société PHONE SYSTEMS & NETWORK et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 22 mars 2006

Yves CANAC

20.1.10. Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours

- Semaine 15 – 2006: publication au BALO des comptes annuels provisoires 2005.
- Semaine 19 – 2006: publication au BALO du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2006.
- Semaine 20 – 2006: publication au BALO de l'avis indiquant le nombre total de droits de vote existant à la date de l'AGO.
- Semaine 22 – 2006: publication au BALO des comptes sociaux revêtus de l'attestation du commissaire aux comptes et de la décision d'affectation des résultats.
- Semaine 31 – 2006: publication au BALO du chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2006.

- Semaine 44 – 2006: publication au BALO des comptes semestriels 2006 revêtus de l'attestation du Commissaire aux Comptes.
- Semaine 46 – 2006: publication au BALO du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2006.
- Semaine 07 – 2007: publication au BALO du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2006.

20.2. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de l'entreprise. La société ne prévoit pas le versement de dividendes dans les 3 années à venir.

20.3. PROCEDURES EN COURS

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

21.1.1. Capital social

Le montant du capital, à ce jour, est de 408.464 euros. Il est divisé en 1.276.450 actions au nominal de 32 cents d'euros chacune suite aux opérations financières suivantes, décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2002.

Ces actions, toutes de même catégorie, sont intégralement souscrites, entièrement libérées et librement négociables.

A ce jour, la société GESK SARL est l'actionnaire principal de Phone Systems & Network dont elle détient 66,09% du capital et des droits de vote.

Un changement de contrôle est survenu depuis la clôture de l'exercice. Il est décrit au chapitre 9.1 Rapport du Conseil d'administration sur les comptes clos au 31 décembre 2005 – Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé.

21.1.2. Capital autorisé non émis

L'assemblée du 21 juin 2004 a délégué pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, à l'exception toutefois des actions de priorité, des actions à dividendes prioritaires sans droit de vote ainsi que des certificats d'investissement ; le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pouvant dépasser le plafond de 3.000.000 d'euros, avec ou sans droit préférentiel de souscription. Si l'émission se réalisait avec suppression des droits préférentiels de souscription, la somme revenant à la société pour chacune des actions émises dans le cadre de cette délégation serait au moins égale à la moyenne des cours constatés en bourse pour ces actions pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de bourse précédent le début de l'émission des actions;

21.1.3. Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions

21.1.3.1. Options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés

Un seul salarié est concerné par les plans votés antérieurement à 2004, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros. La dilution potentielle du capital est donc inférieure à 0,004 %.

L'assemblée du 21 juin 2004 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, au profit des salariés de la société dans la limite de 12.800 euros au maximum par la création et l'émission de 40.000 actions au maximum; cette autorisation ayant une durée de validité de deux ans à compter de la date de la dite assemblée ;

21.1.3.2. Caractéristiques des Plans d'options de souscription d'actions (BSPCE)

Date de l'assemblée	21 juin 2004
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées	50.000
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par exercice des options attribuées	50.000
Augmentation de capital maximum	16.000 euros
Date du Conseil d'administration ayant consenti des options de souscription d'actions	15 octobre 2004 : 17.000 options consenties
Bénéficiaires salariés	10
Bénéficiaires mandataires sociaux	0
Prix d'exercice des options	5 euros
Délai d'exercice des options attribuées	du 1 janvier 2006 au 30 septembre 2009
Nombre d'actions souscrites	0
Dispositions particulières	Les bénéficiaires devront avoir exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions
Nombre d'options pouvant encore être consenties par le Conseil d'administration	33.000 options
Date d'expiration de l'autorisation donnée au conseil pour consentir des options	21 juin 2005 (délai expiré)

21.1.3.3. Plan d'Épargne Entreprise

Néant

21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant

21.1.5. Plan d'option d'achat d'actions

Néant

21.1.6. Evolution du capital social depuis la création de la société

Date de réalisation	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation de capital	Prime globale d'émission/d'apport	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
	Constitution	1.000	100.000F		100.000F	100	100,00F
11/12/1997	Augmentation de capital - en numéraire	9.132	913.200F	1.283.200F	1.013.200F	10.132	100,00F
	en nature	33.234	3.323.400F		4.336.600F	43.366	100,00F
	Division du nominal par 10				4.336.600F	433.660	10,00F
17/02/1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	22.800	228.000F	2.471.976F	4.564.600F	456.460	10,00F
9/04/1998	Division du nominal par 2				4.564.600F	912.920	5,00F
27/04/1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	400.000	2.000.000F	38.000.000F	6.564.600F	1.312.920	5,00F
21/12/2000	Augmentation de capital par incorporation d'une créance de la société STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION et Versements en numéraire	729.400	554.344€	5.499.676€	1.552.163,20€	2.042.320	0,76€
30/09/2002	Réduction du capital social de la société par diminution de la valeur nominale des actions		(1.511.316,80€)		40.846,40€	2.042.320	0,02€
11/10/2002	Augmentation du capital par la création et émission avec droit préférentiel de souscription d'actions (1)	18.380.880	367.617,60€		408.464€	20.423.200	0,02€
15/11/2002	Regroupement des actions (16 pour une)				408.464€	1.276.450	0,32€

Depuis le 15 novembre 2002 aucune autre modification du capital n'est intervenue.

- (1) Cette recapitalisation a été initiée, afin de permettre la poursuite de l'activité de la société et croissance ; elle a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers, le 30 septembre 2002 sous le n° 02-1063.

21.1.7. Nantissement des actions

La société Gesk, société mère de Phone Systems & Network a nanti au profit de la société WITTSUN 178000 actions Phone Systems & Network qu'elle possède, en garantie du remboursement d'un prêt de 300 000 € accordé à Phone Systems & Network..

21.1.8. Engagements hors bilan

La société Phone Systems & Network a cédé au Crédit du Nord en décembre 2005 une créance d'un montant de 200 993 euros.

Le Crédit du Nord a financé cette créance à hauteur de 90 % cette créance, soit 180 894 euros.

21.1.9. Objet social suivant l'article 2 des statuts

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La vente de tous produits ou services de télécommunication et de bureautique ainsi que la mise en place et l'animation de tous réseaux ou circuits de vente qui en permettront la diffusion ;
- La conception, le développement, la mise aux normes, la fabrication de matériels ou de logiciels de télécommunication et de bureautique ;
- La fourniture de prestations d'installation, d'assistance technique et de formation ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances, ou d'associations en participation ou autrement;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié.

21.1.10. Exercice social suivant l'article 17 des statuts

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

21.1.11. Répartition statutaire des bénéfices suivant l'article 19 des statuts

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tout fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'Assemblée Générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

21.1.12. Assemblées Générales suivant l'article 15 des statuts

21.1.12.1. Tenue des assemblées générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion, *suivant l'article 15 des statuts*.

21.1.12.2. Pouvoirs des assemblées générales

Les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

21.1.12.3. Vote aux assemblées générales

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001 et a notamment permis aux actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou moyens de télécommunication d'être réputés présents aux assemblées pour le calcul du quorum et de la majorité.

21.1.13. Clauses statutaires particulières

21.1.13.1. Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

21.1.13.2. Seuils statutaires

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils autre que les seuils légaux.

21.1.13.3. Droits de vote double

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 1999 a décidé de supprimer, avec effet immédiat, la disposition statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Au jour de cette décision aucune action dans le public ne bénéficiait de ce droit.

21.1.14. Rachat par la société de ses propres actions

Néant

21.1.15. Direction de la société

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001.

Le Conseil d'administration du 28 avril 2005, a décidé de renouveler la séparation de la direction générale et de la présidence de la société pour une durée de trois ans. Cette dissociation des fonctions expire à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2008, qui sera tenue en 2009.

Au cours des trois dernières années plusieurs nominations sont intervenues :

Le 21 juin 2004 Monsieur Georges Kammermann a remplacé Monsieur Eric Saiz à la fonction de Président du Conseil d'administration et Monsieur Eric Saiz a remplacé Monsieur Georges Kammermann à la fonction de Directeur Général.

22. CONTRATS IMPORTANTS

En 2005, Phone Systems & Network a procédé à l'achat d'un Softswitch Alcatel 5020, financé par un crédit fournisseur (voir § 6.3.2 Politique d'investissement).

En dehors de ce contrat, Phone Systems & Network n'a pas conclu de contrat significatif autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

« A ma connaissance, les informations en provenance de tiers ont été fidèlement reproduites et (pour autant que la société le sache), aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses »

Fait le 12 avril 2006

Eric SAIZ

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, informations financières historiques et rapports, procès verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés sur support physique au siège social.

25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

Phone Systems & Network ne détient aucune participation dans des sociétés tierces.